

Conseil communal du 23/04/2025

Voilà, voilà. Donc nous allons commencer par une interpellation citoyenne et je suis très très heureux de pouvoir accueillir les citoyens qui veulent faire entendre leur voix. À vous Madame. Et donc cette première interpellation, il s'agit d'un soutien aux familles monoparentales. À votre aise! Vous appuyez sur le petit bouton pour que vous puissiez avoir la parole.

Ok, on m'entend.

Parfaitement.

Super!

Voilà, donc.

J'ai juste une question avant de commencer, s'il vous plaît. J'aurais aimé savoir pourquoi est ce que les personnes qui sont à ma main droite ne sont pas présents pour mon interpellation?

C'est une excellente question. Les personnes arrivent, c'est un acte. Ne pas rentrer dans les détails, c'est un acte politique. Mais maintenant vous avez la parole. Ils sont. C'est l'opposition. Elle est là.

D'accord. Merci.

Merci pour la remarque qui est importante. Allez y, madame, je ne vais pas attendre.

Oui, je vais commencer. Euh. Donc je me présente, Sherazade, je suis directrice de l'ASBL MAPA. C'est une association qui vient en aide aux familles monoparentales en Région de Bruxelles-Capitale. Alors pour ceux qui ne me connaissent pas, depuis 2021, notre association qui a implanté sur le territoire molenbeekois, œuvrent sans relâche pour venir en aide aux familles monoparentales de la Région de Bruxelles-Capitale. Conscients de l'augmentation constante de leurs difficultés, nous nous sommes engagés à proposer écoute, accompagnement et soutien afin d'améliorer leur quotidien. Le 5 février dernier, nous avons organisé une réunion dans nos locaux située rue au septième 53. Pour ceux qui ne situe pas assez sur l'ancien site de l'Est aux Lions City. Dans le but de faire connaître notre association aux élus et de mettre en lumière les enjeux cruciaux auxquels font face les familles monoparentales. Pour cette occasion, nous avons convié Madame la Bourgmestre et l'ensemble du collège échevins, Monsieur le Président du CPAS et tous les membres élus au Conseil communal. Cette rencontre visait à présenter notre association aux élus qui jusqu'alors n'étaient pas ou peu informés de notre action et exposer les difficultés quotidiennes rencontrées par les familles monoparentales. Envisagez un partenariat pérenne entre notre association, la commune et les élus afin d'anticiper et de pallier, dans le contexte de l'installation d'un nouveau gouvernement fédéral aux accents antisociales et des décisions à venir, des complications potentielles qui pourraient encore fragiliser ces familles. Alors je ne vais pas vous cacher que nous avons eu un fort sentiment de déception, car malheureusement, la participation à cette réunion n'a pas répondu à nos attentes. Seules trois personnes étaient présents, trois sur l'ensemble des élus de notre commune. Monsieur le Conseiller communal Yassine Akhi un soutien de longue date de notre association et de la cause des familles monoparentales. Je tiens à vous remercier de vive voix pour votre présence, madame l'échevine Saliha Reiss, représentée par deux de ses collaborateurs directs que nous remercions

personnellement pour leur présence et pour l'intérêt porté à notre association. Ce faible taux de présence traduit selon nous un manque de considération tant pour l'organisation de l'événement que pour le travail essentiel que nous menons au quotidien. Dans un contexte où le nombre de familles monoparentales ne cesse de croître. Il est d'autant plus regrettable de constater l'absence de nombreux élus qui détiennent des compétences stratégiques en lien direct avec les familles monoparentales, donc l'importance de la présence des échevins absents. Nous tenons à souligner que le non, la non présence de certains échevins dont l'expertise est indispensable, est particulièrement préoccupante. Alors, avant de commencer à citer des noms, je veux juste préciser qu'il n'y a absolument rien du tout de personnel dans ce que je vais dire maintenant. Donc Monsieur Dirk De Block, en charge du logement, gestion locative, administrative, etc. Donc la question du logement est particulièrement sensible pour les familles monoparentales. Son expertise aurait contribué à envisager des aménagements et des aides spécifiques pour améliorer l'accès au logement décent et adapté aux besoins de ces familles. M. Ahmed Janet, en charge de l'économie et de l'emploi, ainsi que des crèches francophones. L'accès à l'emploi pour de nombreuses familles monoparentales reste une des difficultés majeures, tant il est ardu de concilier vie professionnelle et charges familiales. La présence de l'échevin aurait permis d'aborder les dispositifs d'aide et l'insertion professionnelle et la formation accessibles. L'accès à des crèches abordables et adaptées aux horaires de travail est également un enjeu clé. L'échevin aurait pu apporter des réponses sur les places disponibles et les solutions pour les parents en difficulté. Madame Josiane Dostie, en charge de l'égalité des chances et des droits des femmes. Les mères célibataires qui représentent nonante pour 100 des chefs de familles monoparentales, font face à de la discrimination dans l'emploi, dans le logement et l'accès aux services. L'échevine aurait pu présenter les actions communales pour garantir l'égalité des chances. Beaucoup trop de maman solo sont en situation de précarité. Vous auriez pu, madame l'échevine, exposer les dispositifs d'aide comme les formations, l'accompagnement à l'emploi et l'entrepreneuriat, l'entrepreneuriat féminin pour une meilleure autonomisation des femmes. Mr Oumar Diallo en charge de la jeunesse, de la cohésion sociale, la participation citoyenne et la tutelle du CPAS. Les enfants des familles monoparentales sont plus exposés aux difficultés scolaires et sociales. L'échevin aurait pu présenter sa politique de soutien aux enfants et aux adolescents, les initiatives communales pour leur offrir un encadrement éducatif et des activités extrascolaires accessibles. La participation aux activités sportives et culturelles est souvent freinée par des contraintes financières. Vous auriez pu, monsieur l'échevin, informer sur les aides disponibles pour ces familles visant à favoriser l'accès aux loisirs et à la culture. Alors, nous restons déterminés et ouverts à un dialogue constructif. Notre association se tient prêt à organiser de nouvelles rencontres pour discuter des solutions envisageables et établir un partenariat efficace avec la commune. Il en va de l'avenir et du bien être de nombreuses familles monoparentales qui, déjà fragilisées, méritent toute l'attention et le soutien des décideurs locaux. En vous remerciant pour votre écoute.

Merci Madame. Je donne la parole à madame Dostie. Excusez moi. Vous êtes là? Ah, d'accord. Alors, monsieur Rachid, Madame, je parle de vous. l'ensemble des oppositions. À vous la parole.

Monsieur le Président. Merci, Madame Juliette pour votre intervention. J'aimerais quand même apporter une petite précision. J'étais là aussi le jour de votre invitation. J'ai répondu présent et je confirme. Donc ma position est une ASBL qui fait beaucoup sur Molenbeek. Donc j'ai souvent répondu présent. Là, j'y étais en tant que chef de groupe pour l'intimider, mais je l'ai toujours soutenu en dehors du mouvement politique et je souligne vraiment que ça a plu à toutes ces familles monoparentales. Malgré toutes les difficultés que l'ASBL peut connaître et aussi les charges financières qui

sont derrière. Donc la team IDA continuera à soutenir l'ASBL. Merci pour votre intervention.

Merci Mr Rachid. Madame, Monsieur, s'il vous plaît, Monsieur le Président.

C'est donc ça fait sixième séance. Merci beaucoup pour l'interpellation citoyenne. Je voudrais simplement vous présenter nos excuses en tant qu'Écolo Grund. Évidemment, si nous n'étions pas présents, c'est pas effectivement un manque de considération. Mais voilà, maintenant, c'est ma deuxième législature en tant que conseiller communal. Parfois, le début de législature, c'est un peu compliqué. Ici, effectivement, j'ai vérifié votre invitation. C'était début janvier. C'est vraiment juste après l'installation du conseil communal. Parfois, les nouveaux conseillers conseillères n'ont pas l'habitude d'utiliser l'adresse mail que sur laquelle nous avons envoyé l'invitation. Parfois, certains conseillers conseillères n'ont pas accès directement parce qu'il y a eu quelques problèmes de connexion ou autre. Donc vraiment, ce n'est pas un manque de considération, mais je pense que c'est le timing, peut être avec l'installation du nouveau conseil communal. C'était un peu trop proche, j'avoue. Donc voilà, toutes nos excuses en tout cas pour cela. Mais effectivement, pour mon groupe Ecolo Grund, ces questions de monoparentalité, c'est super important. Déjà pendant les élections, nous avons vraiment eu beaucoup, beaucoup de personnes en situation monoparentales sur nos listes, parce que c'est quelque chose qui est pour nous très important. Et aussi avoir des personnes concernées sur nos listes, c'était vraiment un signal politique. Et deuxièmement, je rappelle aussi que, en fin de législature, donc 24 aux séances au conseil communal, à la séance du 24 août 2024, nous, en tant que Ecolo, nous avons déposé une motion et qui a été soutenue largement par le Conseil communal sur le soutien à la monoparentalité et dans lequel nous avons vraiment essayé d'avancer un peu plus, qui était en rappel. Mettre en plan transversal sur l'ensemble de compétences communales pour une meilleure prise en compte de la monoparentalité. Opérer un maillage local stimulant le travail en réseau. De poursuivre des campagnes de sensibilisation, de favoriser la formation et la sensibilisation des agents de notre commune, de soutenir la mise à l'emploi des personnes en situation de monoparentalité, de renforcer le soutien aux enfants dans les activités sociales, culturelles, sportives afin de permettre aux parents solos de jouir d'un temps de loisir pour soi. De favoriser la mise en place d'un projet de soutien scolaire intergénérationnel, de mettre en place des chèques baby sitting ou un service de garderie à domicile à un tarif très abordable pour les parents solos. Évidemment, c'est une partie des mesures que nous nous avons identifiées. Évidemment, ça peut aller encore plus loin, mais je pense que c'était déjà un signal positif en votant cette motion ici, au sein de ce conseil communal. Mais effectivement, je suis d'accord avec vous. La plupart du temps, les motions, c'est souvent comme c'est non contraignant, on attend souvent longtemps avant que ce soit mis en place, mais ici, maintenant, on a une nouvelle majorité. Faisons les confiance. Mais effectivement, nous sommes toujours vraiment intéressés à vous rencontrer pour faire le lien de vos préoccupations et continuer à travailler aussi pour améliorer en tout cas les préoccupations que vous avez aussi, pour pouvoir poursuivre aussi la suite qu'on peut donner ici au Conseil communal pour la motion que nous avons votée. Merci.

Merci, Monsieur Emery eu la parole à Monsieur Camus. Ok, alors dans ce cas là, Monsieur Didier Mélisse.

Merci, Monsieur le président. Merci, Madame, pour votre interpellation. Il faut savoir qu'effectivement je vous présente nos excuses de ne pas avoir été présents à cette UE, à cette invitation, mais nous allons régulièrement à d'autres invitations de ma part, de votre association qui, euh, nous interpelle vraiment parce que c'est une grosse problématique et je peux en parler personnellement puisque j'ai été un papa solo eu

durant de très nombreuses années. Nous la soutenons pleinement. Notre groupe bien entendu, VLD et UE. Nous essayons de faire en sorte d'avoir des actions. A plusieurs reprises, j'ai rencontré des représentants de votre association afin d'organiser une activité pour faire entrer un petit peu, un petit peu d'argent et aider les mamans qui sont en nécessité. J'ai pu aussi, par le biais de d'autres associations, offrir des ordinateurs à des mamans qui en avaient besoin pour leurs enfants. Et donc nous soutenons pleinement notre action et nous continuerons à soutenir tant que peu.

Merci Monsieur Mélisse. Monsieur.

Le président.

Merci, Monsieur le Président. Normalement, c'est le chef de groupe qui doit répondre, mais comme mon nom a été cité, a eu aucun souci. Alors madame Raza, euh. Je peux pas vous donner de dos et vous répondre. Moi j'ai fait votre connaissance entre 2021 2022. Je voulais euh vous dire déjà merci pour toutes les personnes qui passent à ma permanence sociale, qui sont redirigés vers votre cible où j'ai eu quasi 100 % de réussite. Vous aidez ces mamans Alors euh je ne sais pas pour les autres, moi je suis pas papa solo, j'ai mon épouse, mais je pense que la majorité d'entre nous, nous ne maîtrisons pas exactement la thématique de la monoparentalité, même si oui, on fait de la politique, mais on ne peut pas tout maîtriser. Et je pense que vous avez besoin de plus de soutien, surtout un soutien financier. Euh j'ai pu apprendre à vous connaître. Je vois les frais que vous avez tous les mois, vous avez un loyer je pense, qui dépasse les 1 000 €. 1 000 € par mois, 1 000 € par mois sans aucune aide. J'espère que on va trouver une solution pour vous pour que vous puissiez continuer votre travail. Et merci encore pour ce que vous faites pour les squats et les non molenbeekois. Merci beaucoup.

Merci Mr. Mr Rachid Bensalah.

Mr le Président, Merci à Madame de sa présentation et de manière systématique à son accueil car j'ai eu l'occasion de nombreuses reprises de pouvoir voir l'étendue du boulot qu'elle fourni pour ces ces personnes qui sont déjà dans une grosse difficulté et le soutien qu'elle leur apporte et que son association leur apporte avec toutes les personnes et les bénévoles qu'on ne cite pas malheureusement très souvent mais qui sont bien là et qui sans eux, beaucoup d'ASBL ne fonctionnerait pas. Et là, en l'occurrence, Cette cause est une cause particulièrement chère à mon combat politique. Je sais que la bourgmestre est également très très, très assidue concernant ce type de thématique. Je la sais très attachée par rapport à cette problématique. Je tenais également évidemment, au nom du groupe, à nous excuser de ne pas être suffisamment présents lors de ces événements. Au delà de l'aspect de l'accueil, je tenais à mettre en avant effectivement, que ce type d'événement tend à sensibiliser de manière assez importante le combat que toutes ces personnes portent les mamans et les papas solos. D'où la raison pour laquelle j'inviterais l'ensemble du collège et conseillers, conseillères et conseillers confondus, que ce soit de l'opposition ou de la majorité, à être plus assidus par rapport à ce type de problématique, quitte à en mettre en place à un moment donné avec la bourgmestre, une commission sur cette thématique afin qu'on puisse discuter de tous ces dossiers et y essayer de trouver un maximum de solutions. Je tenais vraiment à vous remercier car c'est extrêmement important. Beaucoup de ces personnes se considèrent seules. Beaucoup de ces personnes considèrent qu'ils portent leur fardeau seul sans que personne ne les regarde ni les entende. Vous faites partie de ces personnes là qui sensibilise les politiques et les citoyens pour justement leur montrer et leur démontrer qu'ils ne sont pas seuls dans ce combat et que nous sommes tous évidemment présents pour

pouvoir leur apporter secours. Donc je tenais, au nom de mon groupe, À vous remercier.

Merci, Monsieur Salah. Madame Abdi.

Merci. Je tenais aussi, au nom de mon groupe, le PTB, à nous excuser.

De ne pas avoir.

Été présents.

Je rejoins mon collègue M. C'est vrai que.

En janvier, on n'avait pas encore.

Nos adresses mail. Moi d'ailleurs je viens de je viens de l'obtenir donc c'est des infos qui sont pas forcément bien passées. Euh on avait effectivement.

Soutenu.

La motion, euh, du groupe Ecolo qui demandait à soutenir et à valoriser les familles monoparentales et euh, c'est quelque chose qui est important pour nous, surtout maintenant dans le contexte où, euh, des attaques, euh, du gouvernement, Arizona qui va frapper les gens et particulièrement les familles monoparentales. Donc, euh, c'est un point d'honneur sur lequel on veut travailler. Et je vais laisser l'échevine en dire un peu plus.

Euh. Monsieur?

Monsieur. Monsieur le Président. Alors moi, je tiens d'abord, évidemment, comme toutes et tous ici, à saluer le travail qui est fait par cette association. Madame qui a présenté les activités de son association, Moi, je peux dire que, contrairement à certains, j'ai. J'ai assisté à la naissance de l'association, j'ai suivi la gestation de l'association jusqu'à sa naissance et je peux vous dire que non seulement ils font un excellent travail, mais aussi ce qu'il propose comme offre de service aux familles monoparentales, que ce soient des hommes ou des femmes, sont indispensables. Moi ce que je retiens, mais peut être avant de développer un peu plus, je vais rejoindre ce que c'est ce qu'a dit mon collègue Monsieur Loup par rapport au fait que l'invitation. Je vais me faire un peu. L'avocat de mes collègues était un peu prématuré dans la mesure où, comme cela a été dit, cela a été répété. Il y avait la mise en place du collège avec tout ce que ça sous entend sur le plan pratique, sur le plan technique par rapport aux adresses emails. Mais néanmoins, je crois que cette majorité est très, très sensible à toute une série de problématiques et en particulier celle des familles monoparentales. Ce que vous avez dit, Madame, qui pour moi est très important dans votre introduction, c'est qu'il va falloir se préparer aux mesures qui vont être mises en place, qui vont être implémentées par. Et je reprends vos propos par ce gouvernement antisocial. Vous avez pu tous entendre qu'on va, dans les prochaines semaines, dans les prochains mois, être le réceptacle et subir les conséquences de l'exclusion de plus de non pas de 100 zéro zéro zéro, mais on parle de 145 zéro zéro zéro chômeurs en Belgique avec à peu près un peu moins de 3000 chômeurs à Molenbeek. Et parmi ceux ci et celles ci, il y a évidemment des personnes qui sont dans des situations de familles monoparentales et vont être frappés de plein fouet, de plein fouet, parce qu'une série d'entre eux et d'entre elles n'auront pas droit au revenu d'intégration parce qu'ils ne sont pas dans les conditions légales en matière de revenu. Oui, Madame, vous avez raison, il faut mobiliser, il faut mobiliser non seulement votre association,

mais l'ensemble des associations qui s'occupent de la détresse humaine, qui accompagnent tous les jours les personnes qui sont les plus précarisées de notre commune. Et vous, vous avez un rayonnement qui va au delà de la commune. Et donc il va falloir, avec les autorités communales qui, elles, sont extrêmement sensibles à ces problématiques, nous unir, se serrer les coudes pour pouvoir faire front. D'ailleurs, demain, pour ceux qui ne le savent pas, nous avons une manifestation, une mobilisation au niveau des CPAS de Bruxelles pour dire nous n'acceptons pas cette politique qui est menée par le gouvernement fédéral qui va pousser des milliers et des milliers de nos concitoyens dans la précarité. Ce gouvernement Aimé engager qui? Aujourd'hui, j'entends certains conseillers, je les remercie de s'exprimer. Montrez une attention pour vos activités. J'aurais préféré qu'il prenne la parole publiquement pour dénoncer les dérives de ce gouvernement et dénoncer les politiques qui sont mises en place, qui vont pousser des Bruxellois et des Bruxellois dans la précarité et dans la misère. Oui, ça, nous avons besoin d'être solidaires entre nous. Et donc il est important que dans les semaines qui suivent, et je m'adresse ici à mes collègues du collège, moi en tant que président du CPAS, qu'on puisse voir tout ça ensemble pour voir comment on va répliquer à ces mesures qui vont faire énormément de dégâts. On est en train, chers collègues, de détruire la structure sociale de notre pays, que ce soit au niveau du CPAS, mais au niveau des communes qui vont être impactées parce qu'il va y avoir les personnes qui vont être jetés à la rue, qui vont devoir quémander de l'aide. Certains, on va leur dire Vous n'avez pas droit, ce seront les communes qui vont devoir assumer ses responsabilités et assumer ses responsabilités. Là, assumer des responsabilités légales qui vont nous obliger à augmenter le précompte immobilier, augmenter une série de taxes et donc même les citoyens qui ne sont pas au chômage vont être impactés. Et tout cela à cause d'une politique fédérale de droite, de la droite extrême qui va mettre la population en difficulté. Merci de votre écoute.

Merci monsieur. Euh. Monsieur?

Oui, merci, merci Monsieur le Président. Je ne vais pas faire de la politique politicienne et commencer à taper sur, euh, sur d'autres formations à d'autres niveaux. Là on a une demande qui est qui est très claire, une demande d'une association qui est installée à Molenbeek-Saint-Jean, qui fait un boulot extraordinaire. Euh, papa, être maman solo ou papa solo, c'est être un couteau suisse. C'est confronté tous les jours à l'impossible en fait, parce qu'il est impossible d'être au four et au moulin. Soit on a une activité, on travaille et alors on ne peut pas s'occuper correctement de ses enfants. Soit on s'occupe de ses enfants et donc on n'a pas d'activité. Voilà, C'est une espèce de. C'est une espèce de difficulté de capharnaüm. Euh C'est un statut qui est très particulier. Et donc bien évidemment, il faut soutenir une association comme celle là. Et d'ailleurs, juste pour vous, pour votre information, cette association est hébergée au bâtiment de Lèze, donc c'est le projet régional. Euh, c'est le projet régional qui nous a qui leur a été proposé. La grosse difficulté qu'ils ont là, c'est le prix des loyers, hein? On a quand même des loyers qui sont, euh, qui sont prohibitifs pour l'associatif. Et donc moi, j'invite grandement le collège qui a tout de même, notamment dans C, dans ses attributions et fonctions des bâtiments très régulièrement. S'il y a probablement un bâtiment qui s'apprête bien à pouvoir inscrire leur projet, je trouve ça extrêmement intéressant. Et plus largement, cette association a clairement besoin d'un soutien financier. Durant la législature précédente, j'ai su apporter un petit soutien, mais qui était extrêmement maigre. Je ne vous le cache pas. On ne s'attend pas à ce que la commune fasse non plus des miracles, mais en tout cas à ce qu'on puisse prioriser clairement cette association. Je vous ai dit le bâtiment, le loyer est extrêmement cher. Elle mérite clairement de pouvoir être soutenue et notamment en cohésion sociale, hein? Euh je pense qu'à un moment, il faut être capable de pouvoir analyser et prioriser un certain nombre de choses. J'entends très régulièrement des associations ou des projets qui sont reconduits alors que leurs activités très très très sincèrement, on ne la

voit pas l'activité. J'invite clairement le collègue à prioriser les choses et à soutenir une association aussi belle que celle là. Merci.

J'ai dit merci, Monsieur. Je donne la parole à madame Dostie.

Ok. Je vous remercie pour votre interpellation. Merci de relayer ici les nombreuses difficultés rencontrées par les familles monoparentales. Comme mes collègues, je vous prie de bien vouloir m'excuser pour mon absence à la réunion que vous avez organisée le 5 février dernier. D'autres engagements ont malheureusement empêché d'y assister et je ne disposait pas encore à cette date d'une collaboratrice pour me représenter. Je tiens à vous assurer que mon absence, comme celle de mes collègues, ne reflète en rien un manque d'intérêt pour les difficultés qui touchent les familles monoparentales que votre ASBL soutient avec beaucoup d'engagement. Nous sommes tout à fait conscients que les familles monoparentales se trouvent souvent dans des situations précaires et qu'il est nécessaire de les soutenir. D'autant plus qu'avec la mise en place du nouveau gouvernement fédéral en Arizona, comme cela a été expliqué par Mr Canu, ces familles risquent d'être encore davantage fragilisées. Bref, nous partageons les constats que vous décrivez aujourd'hui et sommes, comme vous, convaincus que des actions sont nécessaires. En voici d'ailleurs quelques unes. Nous sommes en train de travailler à augmenter le nombre de logements abordables et de qualité dans notre commune, un axe essentiel pour aider les familles, monoparentales ou pas d'ailleurs. Plusieurs initiatives du service de l'action sociale ou de mouvement existe par ailleurs pour soutenir les publics fragilisés et nous allons bien sûr les maintenir. Il est pour nous essentiel aussi d'assurer une prise en charge et un soutien des victimes de discrimination, et notamment les mères Célibataire comme vous l'avez mentionné, et c'est pourquoi nous allons mettre en place un point de signalement pour accompagner ces personnes. Nous allons également continuer de lutter contre les violences envers les femmes en promouvant la cellule EVA existante. Par exemple, cette cellule, qui est composée de policiers spécialement formés à l'audition des victimes de violences sexuelles. Aussi en créant un refuge sécurisé pour accueillir les femmes victimes de violences. Ceci dit, malgré toute notre bonne volonté, nous sommes limités par des contraintes budgétaires. Notre commune, comme beaucoup d'autres, subit un sous financement structurel. Les dotations des autres niveaux de pouvoir ne suivent pas l'augmentation des dépenses due à l'inflation. De ce fait, notre déficit budgétaire grandit d'année en année. Sans refinancement des communes, impossible pour nous de répondre correctement aux besoins de nos concitoyens et concitoyennes. Et les mesures prévues par le gouvernement fédéral raisonnable, comme j'en parlais précédemment, vont encore aggraver la situation. Nous ne pouvons pas accepter cela. Je vous invite donc à joindre vos voix aux nôtres et à plaider avec nous pour un refinancement des communes. Enfin, je serai ravie de rencontrer les familles que votre ASBL accompagne si vous le souhaitez. On peut directement fixer une date lorsque votre interpellation sera clôturée, et je tâcherai bien sûr de mobiliser les collègues pour l'occasion. Voilà, je crois que mon collègue Monsieur Jean Yves voulait également ajouter un mot.

Bonsoir Madame.

Oui, Madame le micro de Monsieur. Oui.

Merci, Monsieur le Président. Je tenais à me joindre aux regrets qui ont été formulés pour ne pas avoir pris part à votre réunion. Effectivement, l'agenda était un peu difficile à gérer. Par contre, je pense que effectivement, au niveau de la commune, nous sommes fortement sensibilisés à l'aide à fournir aux familles monoparentales. Bien sûr, c'est insuffisant. Chaque année, le service de médiation édite une brochure avec toutes les données concernant tous les tous les points de relais, tous les points de

référence concernant les familles monoparentales, avec tous les. Toutes les coordonnées, nous avons. Nous organisons enfin en tout cas au niveau des crèches communales, sur quatre crèches, sur 132 enfants, il y a à peu près seize 16 % des des places qui sont réservées, qui sont occupées par des enfants dont la famille sont des familles monoparentales. Euh. En ce qui en ce qui concerne les crèches de Eleana. Donc, puisque nous avons quatre crèches sur qui dépendent directement de la commune et cette crèche qui dépendent en fait d'une ASBL qui s'appelle Le Lilas où je suis administrateur et Monsieur Maillet encore président. Là, il y a à peu près 329 places de 320 23 places qui sont disponibles, ou en tout cas qui sont occupées. Et là dedans aussi, à peu près 15 %, une cinquantaine d'enfants sont, sont en fait dans des familles monoparentales. Au niveau de l'économie et des activités, on va dire à caractère plus économique. On vous a déjà un petit peu soutenu dans ces activités. On continuera et on attend avec impatience de lire vos demandes concernant l'organisation d'activités qui peuvent également fournir un soutien à vos activités à vous et au niveau de l'économie et de l'emploi. Effectivement, c'est des choses sur lesquelles il faudra encore un peu plus approfondir. Mais effectivement, au niveau de la création d'entreprise, nous avons, comme vous le savez, un guichet d'économie locale qui est qui est en fait un service d'aide à la création d'entreprise où beaucoup de personnes se présentent pour lancer, pour avoir de l'aide, du conseil à la création d'entreprise. Beaucoup de personnes. J'étais moi même dans ce service là. Il y avait quand même pas mal de personnes aussi monoparentales puisqu'on a fait des dossiers pour des demandes de financement. Donc il existe. Ce service existe. Il est situé au rue Le Lorrain numéro 110, donc dans le même bâtiment que Actiris. Il soutient toutes les personnes, y compris les personnes monoparentales, et on peut avoir un accent un peu plus particulier aussi. On augmente même le soutien parce que on s'adapte aussi aux horaires des personnes qui sont monoparentales et il y a des financements qui sont disponibles à la région encore maintenant. Donc euh, c'est des aides, c'est des financements qui sont disponibles une fois qu'on réalise un plan financé. Et tout ça est fait grâce à l'aide de ce service là. Et dans les services d'insertion socioprofessionnelle, nous avons aussi une mesure particulière qui vise les personnes monoparentales. Et effectivement, je pense que, comme ma collègue madame, d'aussi vous l'a dit, on est disponibles pour en discuter, peut être pour enfin réaliser cette entrevue, pour discuter de toutes les possibilités, éventuellement d'avoir des inputs de votre part qui nous permettront alors de mettre sur pied et de mettre en œuvre des mesures un peu plus importantes concernant justement les familles monoparentales. Même si, de manière générale, tous nos services travaillent dans cet esprit là avec une sensibilité particulière qui a été, comme l'a dit le chef de groupe de notre groupe, qui a été initiée par la bourgmestre et qui est très sensible par rapport à ça, je pense qu'elle vous a aussi rencontré, elle est déjà venue. Donc je pense qu'aussi, voilà, il y a une installation qui est quand même faite au niveau du site Lyon City qui a aussi été soutenue par par notre bourgmestre. Donc voilà, on a à votre disposition et même si on se voit pas, vous n'êtes pas loin de notre cœur. Comme on dit, loin des yeux, loin du cœur. Vous n'êtes pas loin de de nos yeux. Et donc on aura en tout cas une une attention particulière et on sera heureux de vous recevoir pour travailler plus profondément. Merci beaucoup.

Merci, Monsieur le bourgmestre. Madame.

J'ai droit à combien de minutes ou de secondes pour la conclusion? Ou d'heure? C'est comme vous voulez. Deux minutes, ça vous va? Alors je prends juste 30 secondes et je laisserai une minute 30 à mon collègue Boris Johnson, Kananga. Je tenais à vous remercier toutes et tous pour votre pour vos réponses, honnêtement. Ça nous montre aujourd'hui qu'effectivement un soutien existe auprès de nos élus. Par contre, je voudrais juste rectifier quelque chose avant de donner la parole à mon collègue. Euh Monsieur Redouane euh, euh Rachid pardon, je ne sais pas, Alors effectivement, vous

étiez présents, mais malheureusement vous ne restez que dix minutes sur les 3 h de réunion. Donc pour moi, il n'était pas nécessaire en fait de citer votre nom. Mais en tout cas, effectivement, c'est bien d'avoir souligné que vous étiez présents, mais la réunion a duré 3 h en fait et non pas dix minutes. Voilà, donc merci à tout le monde. Non, ça ne va pas. Juste cette.

Fois.

Chers membres du collège, Monsieur le Président. À mon tour, moi aussi je vous remercie pour nous avoir permis d'exprimer nos doléances. Notre objectif, évidemment, était de faire remonter les préoccupations, les craintes et même les peurs des familles qui s'adressent à nous. Malheureusement, entre temps, elles se sont encore accentuées, avec notamment avec les mesures qui sont qui ont été annoncées, annoncés, mais aussi avec les difficultés du quotidien. On a pris bonne note de ce que chacun a pu exprimer à notre attention. Et encore une fois, je vous remercie. Je pense que tout le monde a compris que la réalité des familles monoparentales était multidimensionnelle et quelque part touchée. Eh bien, toutes les compétences qui ici sont sont d'ordre communal. Donc on est convaincu qu'à l'avenir, dans le futur, nous pourrions trouver différentes manières de collaborer pour venir en aide aux familles qui s'adressent à nous. Les familles molenbeekoïses, bien entendu, mais aussi parce qu'elles sont nombreuses, celles qui viennent, qui viennent d'au delà du territoire communal. Et bien sûr, puisque maintenant tout le monde sait où nous sommes installés, eh bien, vous êtes toutes et tous les bienvenus. On vous invite à nous rencontrer et à rencontrer bien sûr les familles qui viennent chez nous au quotidien. Nous vous remercions.

Merci à vous, Madame, Messieurs. Voilà le deuxième point. C'est également une interpellation citoyenne relative aux problèmes sanitaires liés à l'occupation du bâtiment city dev. Madame, voilà donc à vous la parole.

C'est bon? Bonjour, je suis madame Claudine. J'habite rue Charles Malice. Alors dans mon interpellation j'avais mis en pdf des photos, mais moi je les ai quand même réimprimé pour qu'elles puissent passer au stade.

Merci.

Je veux préciser que je représente 55 personnes. Alors le sujet qui m'amène est le problème sanitaire qui comporte la rue de Koning, la rue Van Calc jusqu'au coin de la rue Charles Malice. Que se passe t il? Le bâtiment actuellement occupé entre la rue de Koning, la rue Van Calc jusqu'à la rue Malis, est devenu une source de nuisances majeures pour le quartier, plus particulièrement dans la rue Van Calc. Les occupants du bâtiment jettent par leurs fenêtres régulièrement des sacs en plastique vides, des seaux d'autres déchets de leurs étages et jettent vers les haies, ce qui entraîne une accumulation d'ordures et une insalubrité croissante. Cette situation est désormais critique, notamment en raison de la présence de rats. Il y a deux ans, une société était venue couper les haies, mais les jardiniers n'avaient pas de camionnette pour emmener les branchages, les branches, les feuillages et donc ils ont tout rejeté le long du mur. Ce qui veut dire donc que les déchets ont été recouverts par ces verdure. Donc la situation s'est avérée encore plus grave. Les crasses, excusez moi le terme, elles étaient recouvertes. Au début de ce printemps, une société est venue pour la coupe des haies. Ils ont emporté des branchages, pas les branches coupées car ils n'avaient pas de place dans les camionnettes et donc de nouveau, tout était recouvert.

Madame, est ce que vous pouvez vous rapprocher du micro ou rapprocher le micro vers vous, Madame, et parlez un peu plus fort, s'il vous plaît?

Comment je fais pour mettre. Voilà. D'accord. Encore ma fiancée. D'accord, donc peut être je dois redire la dernière phrase, non? Oui, je dois redire. Donc au début de ce printemps, une société est venue pour la coupe des haies. Ils ont emporté des branches, mais pas les grandes branches car il n'y avait pas de place dans leur camionnette et donc ils allaient repasser. Ils ne sont pas repassés, donc ça voulait dire de nouveau des grosses branches et donc toutes les crasses vont s'imbriquer dans ces branches. Donc c'était encore plus grave. Donc ce travail de jardinage est insuffisant, les déchets étant jetés des fenêtres. Comme dit précédemment, la situation perdure dans un manque d'hygiène totale. Une coupe s'est avérée insuffisante face au problème dont je vous parle. Avec l'arrivée imminente de l'été, nous craignons une aggravation de ces problèmes. En effet, durant cette période, les occupants ont tendance à déverser davantage leur seau. Les fenêtres restent ouvertes, ce qui est bien naturel et de là des jets de sac augmente la chaleur estivale, risque d'exacerber les nuisances olfactives et sanitaires, rendant la situation encore plus préoccupante. Les habitants de Rez de chaussée, rue Van Calc, voient des rats passer dans le jardinet voir l'entrée de leur immeuble. D'autres habitants précise qu'ils voient les rats traverser les trottoirs à la rue Van Calc. Il est inacceptable que les habitants du quartier, qui s'acquittent de précompte immobilier particulièrement élevés par rapport à d'autres communes, se retrouvent face à un cadre de vie qui ne reflète en rien cet effort financier. Nous contribuons largement finances communales et en retour, nous sommes en droit d'attendre un cadre de vie propre, sûr et digne. Actuellement, la réalité est tout autre. Nous nous trouvons vers une insalubrité persistante, absence d'actions concrètes et silence des autorités contre d'autres personnes leur ont fait appel. Et donc nous sommes vers une face, une préoccupation légitime de ces citoyens. Alors dans le jardin de cet immeuble City, devant ce jardin qui se trouve donc bien tout près de cette belle place qui a été entièrement refaite, qui doit être un lieu convivial, plaisant, Et bien ce qui se passe, c'est qu'il y a tous des détritiques qui aggravent la situation parce qu'il y a des meubles, des draps, des vêtements qui pendent pour sécher. Moi je comprends s'ils n'ont pas de bonnes places, c'est ce qui se passe. Mais ça c'est pas notre problème. Il y a toutes des saletés sur le sol, ce qui n'améliore pas la situation. Et maintenant, en plus d'une cabane avec des poules, on a droit à un coq. Donc à 4 h et demie du matin, voilà la situation. Nous nous posons la question quant à savoir comment tout va évoluer. Nous savons que ce bâtiment appartient à City Dev et nous sollicitons de votre part une intervention rapide pour remédier à ces problèmes. On a pu constater qu'un simple nettoyage, disons une coupe des haies, ne suffit pas. Vu les comportements et les problèmes que je viens de vous expliquer, il conviendrait d'envisager, j'imagine, des mesures plus structurelles, structurelles entre habitants se disait même c'est peut être étrange ce que je vais dire, mais enlevez les comme ça déjà, ce ne sera pas un espace où tout va pouvoir s'accumuler. Voilà donc nous craignons que la situation s'aggrave au fur et à mesure des semaines et en plus, nous demandons s'il est possible d'effectuer une dératisation rapide. Nous comptons sur votre diligence pour trouver avec City Dev une solution efficace et durable à ce problème qui affecte gravement la qualité de vie et la santé des riverains. Voilà, je vous remercie pour votre écoute et nous cherchons. Nous souhaitons connaître les solutions et pour ce faire, comment pourrions nous avoir accès à un dossier? Quand? Comment? Pour que moi je puisse effectivement faire le relais vers ces 55 personnes qui ne sont pas là ce soir mais qui ont signé. Et je me suis engagé à les tenir au courant de ce qui va se passer. Voilà.

Merci, madame. Monsieur Didier Bailly.

Merci, Monsieur le président. Merci, Madame, pour votre interpellation qui, effectivement est très claire. Elle est documentée, elle est porteuse vraiment d'un cri d'alarme que nous devons entendre avec tout le sérieux qu'il mérite. Ce témoignage

confirme une situation que nous, au sein du maire, nous dénonçons depuis plusieurs mois l'absence de gestion proactive par la majorité actuelle face à des situations de dégradation du cadre de vie dans plusieurs quartiers, dont celui ci. Soyons clairs il est inacceptable que des riverains qui paient des précompte très élevés et qui aspirent légitimement à vivre dans un environnement propre et sain. Soient aujourd'hui confrontés à de telles nuisances insalubrité, rats, déchets eu par les jets de déchets, par les fenêtres, absence totale d'un suivi de l'entretien du site. La commune doit sortir de son silence et de sa passivité. Il ne suffit pas d'envoyer une société une fois par an pour tailler les haies sans coordination, sans évacuation des déchets et surtout son sans prise en charge structurelle du problème. Ce site, propriété de site IDF, doit faire l'objet d'un plan d'action immédiat et coordonné entre la commune site IDF et des services régionaux concernés. Cela inclut une désinsectisation et dératisation complète de la zone, une intervention urgente des services de propreté pour le nettoyage en profondeur et surtout une concertation immédiate avec site sur l'avenir de l'occupation de ce bâtiment. Nous posons la question jusqu'à quand ce laisser faire? Combien de plaintes faudra t il encore pour qu'on connaisse ou pour qu'on reconnaisse que ces occupations précaires dans des conditions indignes, aussi bien pour les occupants que pour les riverains, ne peuvent plus durer dans sans encadrement ni gestion. Nous soutenons également la proposition de revoir complètement l'aménagement des abords du bâtiment, y compris l'enlèvement des haies. Si cela permet de stopper les comportements inciviques. Enfin, nous insistons, cette situation ne peut pas se répéter dans d'autres quartiers de la commune. Il est temps que la majorité assume ses responsabilités, dialogue avec City et mette en œuvre des mesures structurelles et durables. Le groupe demande qu'un point spécifique soit mis à l'ordre du jour du prochain conseil pour un débat transparent sur la gestion de ce site et les réponses qui doivent être apportées. Je tiens aussi à ajouter que, actuellement, de nombreux riverains se plaignent de rester sans réponse et ne parviennent pas à joindre les services de la propreté publique et que d'autre part, à notre connaissance, on ne connaît pas de plan de dératisation sur la commune. Je vous remercie.

Merci, Monsieur, Monsieur.

Emery Merci, Monsieur le Président. Et je remercie en tout cas madame Goulden pour son témoignage et aussi d'avoir pris le temps de venir nous alerter évidemment sur ces problématiques. Je suis certain que ces situations sont difficiles. J'entends autant pour vous dans votre quartier, pour les résidents qui vivent dans ce quartier, mais en même temps, j'entends ici certaines choses. Mais je suis aussi persuadée que le quotidien des personnes qui occupent de manière précaire ce bâtiment de City dev, c'est aussi difficile parce que ce sont des personnes qui ont fui leur pays, qui ont fui des guerres, qui se sont trouvées dans des situations extrêmement difficiles et qui essaient de trouver un refuge. Donc ça, je pense qu'à un moment donné, il faut aussi ne pas perdre cette problématique et et aussi prendre en compte cela. Mais en même temps aussi vos préoccupations concernant les questions de propreté. Franchement, j'étais conseil communal des six dernières années. Je ne sais pas le nombre d'interpellations citoyen ou d'interpellation des conseillers communaux. Sur la question de propreté, je ne connais même pas le nombre. C'est énorme. Et encore une fois ici, évidemment, je trouve. Je pense que le fond du problème c'est vraiment la question de propreté. Et je pense que ce que vous vivez dans votre quartier, c'est aussi quasi la situation dans l'ensemble des quartiers de Molenbeek. Évidemment, nous attendons impatiemment qu'il y a un nouveau collègue qui s'est mis en place et attendons impatiemment la déclaration de politique générale de la nouvelle majorité. J'aimerais bien pouvoir dire ce qui est prévu, évidemment au niveau de la propreté sur les six ans à venir, parce que là, on va avoir quand même une vision beaucoup plus à plus long terme. Mais en même temps, j'ai envie de savoir aussi avoir une lecture budgétaire,

parce qu'il suffit pas d'avoir simplement une vision politique. Mais si en tout cas dans le budget, il n'y a rien qui est prévu pour cette vision, en fait c'est flop, c'est donc ça, ça ne sert à rien. Donc les deux vont ensemble. Une vision politique avec un budget. Malheureusement, nous n'avons toujours pas les deux. Mais je pense aussi que parfois, avant d'aller résoudre le problème, le problème directement. Concernant la propreté, je pense que aussi on reste quand même des humains et pour pouvoir communiquer, il faut vraiment se rencontrer. Moi j'aimerais bien savoir, est ce qu'il y a déjà eu une rencontre avec les occupants du bâtiment de City et les riverains? Je ne vous dirai pas tout à l'heure dans votre réplique, mais en même temps, je demande aussi est ce que vu que la commune est au courant de ce problématique là, est ce que la commune est allée rencontrer les occupants de ce bâtiment pour la question de propreté. Mais je pense que ce qu'il y a aussi, c'est vraiment. La commune doit prendre un peu ses responsabilités et peut être vous assister si en tout cas ces rencontres n'ont pas eu lieu. Et pour pouvoir vraiment prévoir cette rencontre. Et je pense que c'est toujours chouette aussi de connaître ses voisins, même s'ils sont. C'est une occupation temporaire, mais je pense que c'est toujours chouette de rencontrer les uns et les autres. Voilà, je pense que le dialogue est toujours plus simple pour trouver des solutions. Merci.

Merci Monsieur Loup. Monsieur.

Monsieur le Président, Merci encore, Madame, pour votre témoignage. Les photos sont. Les photos sont éloquentes. Juste pour vous dire pour les problèmes de rats, euh. C'est un peu partout sur la commune qu'on a vraiment un gros souci avec les rats, hein. Et manifestement, la commune a vraiment du mal à apporter des solutions sur ces problèmes. Sur cette problématique importante, on ne désespère pas en même temps. Et sur la saleté alors? Oui, bien sûr. Moi sur la saleté, j'invite bien évidemment la commune à mettre en demeure les responsables de sites. Il est inadmissible de voir des paquets de crasse aussi importante. C'est pas compliqué d'avoir des sacs poubelles, il suffit de les installer au bon endroit. Suffit de structurer un petit peu plus le bâtiment. Là où je vous rejoins pas Monsieur U. On peut être en difficulté mais en essayant d'avoir un cadre de vie qui soit le plus agréable possible, en particulier lorsqu'on n'y vit pas seul. Voilà, je pense que c'est important que qu'il y ait des rapports de bon voisinage qui aient du respect mutuel et que ça soit structuré. Donc j'invite bien évidemment la commune à prendre ses responsabilités et à mettre en demeure les responsables de ce site pour que celui ci déteigne beaucoup moins. Un coin un petit peu scandaleux les photos. Merci.

Merci Monsieur, Madame. Madame Abdi.

Merci. Voilà, au nom du PTB, je voulais vous dire que on entend et on comprend votre, euh, votre problématique. On avait d'ailleurs, lors de la législation précédente, posé une question justement là dessus en se demandant est ce que c'était possible d'organiser une rencontre avec les, euh, les échevins responsables et l'ASBL Qui a qui gère l'occupation? Ça n'a toujours pas été fait. Euh je pense qu'on va essayer, effectivement, comme le disait mon collègue, d'œuvrer dans ce sens là, de collaborer et d'essayer de faire au mieux pour tout le monde. Je tiens juste à rappeler à mes collègues du maire que si aujourd'hui il y a un bilan à faire, c'est celui de l'ancienne majorité en terme de propreté. A quatre mois après l'installation, c'est c'est difficile de reprocher ça au collègue actuel. Et donc euh voilà, laissons leur un peu le temps de faire leurs preuves. Merci.

Merci, madame Abdi. Monsieur Rachid Madoui.

Merci, Monsieur le président. Je vous remercie, Madame, pour votre interpellation.

Donc effectivement, il y a beaucoup de crasses, donc j'habite le quartier donc je le vois tout le temps quand je passe pour venir ici. Donc voilà. Donc moi je propose quand même à l'échevin, Donc je ne vais pas directement lancer la pierre sur l'échevin, mais au moins parce que bon, à chaque fois que j'ai appelé l'échevin pour intervenir dans le quartier en haut, il a toujours répondu présent. Donc voilà, donc maintenant on a eu vous, vous l'avez interpellé, donc euh, je suis sûr qu'il fera le nécessaire et voilà. Donc peut être mettre un container, ou bien venir avec le camion grappin reprendre le plus gros et pourquoi pas proposer une médiation avec les habitants et les habitants aussi. Faire une sorte de. Voilà pour les sensibiliser à la propreté. Voilà. Merci.

Merci Monsieur Rachid. Madame Garcia Fernandez.

Merci. Je ne suis pas chef de groupe, mais comme j'ai été cité par l'intervenant du PTB qui en plus a dit des choses qui sont le contraire de la vérité, j'ai rencontré le maire, le maire. Voilà, je suis, je suis chef de file, je suis chef de file du maire. Elle a cité aussi l'ancienne législature. Monsieur le Président, si vous permettez, je vais terminer mon propos. Je suis allé rencontrer ces personnes avec madame Moureaux. Donc il ne faut pas dire le contraire de la vérité. Et c'est vrai que les problèmes de propreté sont extrêmement compliqué. Mais sous l'ancienne législature, il y avait un plan. D'ailleurs, un des collègues qui est près de vous était l'échevin compétent. Il y avait un plan de dératation. Il ne faut pas, à mon sens, quatre mois pour présenter un plan. Comme a dit mon autre collègue ici, il n'y a pas de note de politique générale. Rien sur le budget, nada. Voilà, j'ai dit merci.

Monsieur.

Le mot de conclusion Madame. Merci pour votre excellente interpellation, mais je vais rendre à César ce qui appartient à César. Si vous le permettez, je vais éviter de faire de la politique, de la politique politicienne. Je pense que le maire qui s'est exprimé en premier a oublié effectivement qu'il était associé à la gestion de la commune sous l'ancienne législature. Je tiens à le rappeler. J'ai moi même, dans le cadre de mes fonctions, rencontré les gestionnaires de cette occupation précaire qui, comme vous l'avez dit, Madame, appartient à City. Je rappelle que les images que vous nous avez montré pour la plupart, se trouvent sur un terrain privé qui appartient à City et dans l'accord de la convention tripartite signé par la Région, par la commune et par l'ASBL qui gère le monde qui est hébergée dans ce bâtiment. Il est prévu qu'il y ait effectivement une gestion par rapport au nettoyage, par rapport à l'ordre public. C'est très important aussi parce qu'il y a eu aussi des plaintes concernant du tapage nocturne. Donc moi je vais essayer d'éviter de faire de la politique politicienne ou de lancer une polémique finalement, qui ne va pas apporter de solutions. Parce que, comme l'a rappelé mon collègue Loup, il y a là des gens qui ont connu des situations dramatiques. La plupart sont des réfugiés qui viennent de pays en guerre ou des pays qui sont dans un état d'effondrement. Il n'y a plus d'État et donc ils sont là parce qu'ils sont dans un processus de reconnaissance de leur statut de réfugié. Et il est clair que nous devons, nous, en tant que commune, faire en sorte que les conditions de la Convention qui prévoit justement qu'il y ait un nettoyage et qu'il y ait une sécurité qui soit assurée l'ordre public soient respectés, qu'il n'y ait pas de tapage nocturne, que tous ces points soient respectés. Je suis convaincu. D'ailleurs, on a eu des discussions par rapport à ça parce qu'il y a aussi un intérêt pour ce bâtiment, pour des occupations liées à une autre administration dont je ne vais pas faire exposition aujourd'hui. Et donc il est important je pense, et le collège en est conscient. D'ailleurs, ils vont s'exprimer dans les minutes qui suivent, de faire en sorte qu'on puisse trouver des solutions. La polémique ne va pas régler le problème, d'autant plus que ça dure. Et vous êtes d'accord maintenant, vous habitez à côté depuis de très longues années et donc

aujourd'hui, il faut des solutions et je pense que les solutions sont sur la table. Il faut simplement les concrétiser. Merci.

Merci, Monsieur. Monsieur Rachid Bensalah.

Je vous remercie, Monsieur le Président. Je tenais à remercier M. Madame pour son interpellation. Je tiens à la remercier vivement, car c'est extrêmement important. Je pense que c'est un sujet qui touche tous les Molenbeekois, peu importe les quartiers, ça il faut le souligner. Il est aussi nécessaire de rappeler aussi que nous sommes une des communes citées comme hospitalières. C'est aussi extrêmement important de pouvoir le souligner. Je tiens à remercier M. Loup d'avoir avancé un point de vue que nous partageons l'idée de pouvoir apporter une solution et à ces personnes dans la détresse et évidemment aux citoyens, l'idée de ne pas les mettre dos à dos, mais plutôt de les rassembler. D'où la commune. D'où une communication entre guillemets qui pourrait apporter des solutions plutôt que de la division supplémentaire. Ça, pour moi, c'est extrêmement important. Et l'idée de pouvoir envenimer la situation en expliquant que la majorité n'a pas encore avancé par rapport à. Certaines problématiques, alors que nous sommes depuis peu en place par rapport par rapport à cette thématique. Il faut être très clair. Il faut remettre à César ce qui est à César. Nous héritons aujourd'hui d'une situation où effectivement, le plan de propreté n'y était pas lors de la précédente législature, nous subissons d'une certaine manière le néant en termes de stratégie de propreté. Lors de la précédente législature. D'où la raison pour laquelle notre objectif principal aujourd'hui, c'est de veiller à faire en sorte de pouvoir combler ce néant en apportant des solutions structurelles et qui permettraient in fine de pouvoir répondre aux problématiques mises en avant par vous même, Madame, que ce soit dans votre quartier ou que ce soit dans le reste des quartiers. Encore une fois, merci car je sais que c'est très important et j'imagine le boulot que vous avez fait pour pouvoir justement apporter à toutes ces cette situation, toute cette situation de l'établir. Je sais que ce n'est pas simple de pouvoir communiquer en public de la sorte et j'imagine comme vous l'avez cité, je pense que 59 personnes ou plus. Vous venez avec les doléances de ces personnes là et nous les respectons. Nous respectons votre. Votre. Votre sentiment, votre point de vue et nous veillerons à faire en sorte d'être plus à l'écoute en apportant, je l'espère, très prochainement, des solutions à votre problématique. Je vous remercie.

Merci Mr Bensalah, Mr Ahmed le bourgmestre faisant fonction.

Bonsoir Madame, merci pour votre interpellation et pour avoir pris le temps de venir nous faire part de vos préoccupations et de celles des voisins, de vos voisins face aux nuisances, à l'insalubrité et tous tous les sentiments qui peuvent naître d'une telle, qui peuvent résulter d'une telle situation. L'immeuble que vous mentionnez, comme cela a déjà été dit, est une propriété en fait de Sétif et fait l'objet actuellement, comme vous avez pu le constater, en tout cas depuis. Depuis, je pense deux ou trois ans d'une occupation par des personnes sans titre de séjour. La commune a constaté cette occupation et a directement pris contact avec l'association puisqu'il y a une association qui qui a en fait qui permet les bonnes relations avec EU et qui gère en quelque sorte les personnes qui se sont installées là. Un collectif de sans papiers et également pris contact avec City Dev et la région pour gérer cela d'une façon humaine puisque comme on vous l'a rappelé, ce sont des personnes qui ont fui la guerre, qui ont fui des situations tout à fait désastreuses et qui sont arrivées ici, qui ont certes qui occupent un bâtiment et sûrement que si ils ne l'avaient pas demandé, mais en tout cas eu par manque d'initiative, ils sont allés, ils se sont installés dans ce bâtiment et donc les procédures sont telles qu'il y a deux possibilités soit de traiter ça d'une façon tout à fait inhumaine, soit de traiter ça d'une façon humaine. La commune de Molenbeek est une commune d'accueil et donc fidèle à ses engagements et fidèle à son optique. On a

donc. La commune a pris contact avec les différents organismes pour organiser une occupation qui aurait le moins de nuisances possibles pour l'environnement. Alors vous citez en fait les problèmes qui ont qui sont en fait les problèmes de propreté tout autour de cette, de cet espace, de ce bâtiment. Donc ce n'est pas un espace public. Et donc c'est pour cela qu'on a des contacts réguliers avec City Dev pour leur demander de venir tailler les haies, même si de temps en temps eux mêmes ils ont sûrement des prestataires de services et n'ont pas réalisés les choses de façon Euh. Euh, En tout cas, de la façon dont on attendait de la façon la plus correcte. Donc, nous allons nous allons relayer ça encore une fois, puisque madame Salia fait partie aussi dans le conseil d'administration de City Dev. Elle va relayer encore une fois toutes nos préoccupations. Nous avons déjà pris contact avec City Dev pour leur demander de faire un effort par rapport à ça. Au niveau de l'association, nous avons aussi. Immédiatement après avoir reçu votre votre interpellation, nous avons pris contact avec l'association pour leur demander de faire le nécessaire. Moi j'habite aussi dans le quartier et je sais que régulièrement, peut être moins régulièrement maintenant, ou en tout cas le taux de production des déchets des déchets est un peu plus important. Ce qui explique aussi que le niveau de saleté est un peu plus élevé. Mais donc on va leur demander de faire le nécessaire. L'Association en tout cas fait le nécessaire Et pas mal d'habitants qui sont en tout cas des gens qui habitent là, qui résident dans ce bâtiment là, font le nécessaire en enlevant. Je ne sais pas si vous l'avez déjà vu, mais en tout cas moi je les ai déjà vu plusieurs fois pour aller retirer les poubelles. Vous allez me dire, et je suis tout à fait compréhensif par rapport à ça. Et je suis tout à fait d'accord que c'est mieux que ces déchets ne se retrouvent pas, ne se retrouvent pas en fait jeté par la fenêtre. Il y a sûrement pas mal d'explications ou en tout cas d'éléments qui pourraient être amenés. Et je suppose que les habitants ou en tout cas les résidents de ce bâtiment ont toute une série de raisons pour lesquelles ils jettent ça. Sûrement pas pour justifier, mais en tout cas pour au moins comprendre le fait que peut être des déchets sont jetés par la fenêtre du troisième ou quatrième étage pour toute une série de raisons. Et la première, c'est que peut être il y a aussi des gens qui sont à mobilité réduite, etc. Mais en tout cas, nous allons faire le nécessaire au niveau. Nous avons fait le nécessaire et nous avons ici une personne qui est en contact dans nos services ici, qui est en contact avec l'association et qui va insister par rapport à ça. Vous avez aussi cité le problème des rats. J'ai c'est madame qui s'occupe de ça puisque c'est l'hygiène, mais j'ai aussi géré ce service et pour ne pas faire comme certains qui ont eu la matière il n'y a pas très longtemps et qui ont peut être oublié qu'ils l'avaient. Je vais quand même dire que nous avons doublé le budget concernant la gestion des rats, donc avec avec avec les sociétés dont nous avons un marché public, nous avons doublé notre budget la législature passée. Mais il faut reconnaître aussi que ça devient de plus en plus difficile parce qu'en fait il y a une gestion de tous les espaces verts qui vient en fait d'une nouvelle philosophie ou d'une philosophie qui est plus à la page, qui est la biodiversité, qui fait que dans les espaces verts, même si ça peut faire sourire, je demanderais à la salle de ne pas réagir. C'est Madame qui a la parole. En ce qui concerne la biodiversité, nous nous le prenons comme une donnée. Ce n'est pas nous qui avons la main dessus, c'est une nouvelle gestion de Bruxelles Environnement qui fait que même dans les parcs, dans les espaces verts, on ne nettoie plus, on enlève plus les feuilles mortes, etc. Parce que ça, ça a un impact, c'est nourrissant pour la terre. Et donc depuis ce moment là, il est difficile. En fait, j'ai eu beaucoup de contacts par rapport justement à cette gestion de cette gestion des rats, parce qu'en fait, depuis ce moment là, les personnes qui se rendent sur le terrain pour essayer de boucher les tunnels, parce qu'en fait, il faut boucher les tunnels D'où viennent les rats. Ils ne repèrent plus les tunnels et toute une série d'autres choses qui font que les rats se nourrissent aussi de ces éléments là. Et ça, c'est un des éléments. L'autre élément, on a été quand même très actifs, là, la législature passée et cette législature, il y a beaucoup de chantiers qui ont été ouverts dans différentes rues. Là aussi, en fait, le lien entre entre ce que vous, le lien que vous

faites, que je comprends tout à fait, entre la prolifération des rats et le bâtiment. La mauvaise gestion de la propreté n'est pas très très lié. Parce qu'en fait, récemment, vous avez pu le voir dans la rue Charles Malice, il y a eu toute une rénovation qui fait qu'il y a eu une ouverture de chantier et de là en fait la prolifération des rats parce que normalement les rats ne sont pas trop liés à la malpropreté. C'est plutôt les souris qui apparaissent quand il y a de la malpropreté et des problèmes d'hygiène etc. Les rats ne sortent pas, ne viennent pas du fait qu'il y a une malpropre malpropreté. C'est un problème beaucoup plus général qu'il y a dans d'autres villes, même d'autres villes de France. Même Paris a une gestion tout à fait particulière. En fait, ça a l'air caduc ou ça a l'air un peu trivial, mais cette gestion des rats peut être passionnante parce qu'à Paris ils en ont fait toute une histoire. Je vous invite même à regarder un reportage qu'il y a eu sur la matière où ils considèrent les rats comme n'étant plus des ennemis puisqu'ils sont très nombreux et dont ils gèrent ça d'une façon tout à fait différente. Mais nous, nous avons doublé, nous avons doublé le budget chaque fois que nous avons une demande de la part et nous allons Effectivement faire le nécessaire pour aller traiter le terrain, pour aller mettre les pièges à rats dans ceux sur le terrain ou en tout cas aux abords du terrain. Mais malheureusement, ce sera toujours en fait lié au fait des nouveaux chantiers et de cette gestion des parcs verts qui n'est pas qui est différente maintenant. Donc il faut presque s'habituer malheureusement à avoir plus de rats qu'on en voyait avant. Alors vous avez, vous avez aussi parlé la partie un peu plus on va dire euh plus cool là, mais qui peut être tout à fait dérangeante. D'un côté, je vous, je vous. Je vous demande peut être de nous donner toutes les informations pour que l'on puisse aller justement discuter avec avec la personne et de manière générale. Donc, nous avons chargé aussi le service de prévention et les Gardiens de la paix de se rendre surtout aux abords du bâtiment, mais aussi sur la place. Joseph, mannequin. Vous avez tout à fait raison, il y a de plus en plus de déchet là bas. Bien sûr, on est dans une période qui est plus estivale et donc on peut comprendre que le taux d'occupation est plus important. Mais nous avons chargé les Gardiens de la paix d'aller sur le terrain pour aller discuter et, le cas échéant bien sûr, de sévir pour faire en sorte que cette place reste une place qui est en fait une place qui accueille tous les publics. Et alors, peut être encore un dernier élément, c'est que la convention qui liait l'association et les résidents de ce bâtiment va prendre fin au mois d'août 2026. Excusez moi, juste une petite vérification. Non. Fin août 2025 de cette. Donc fin août de cette année, puisque City as reçu un permis d'urbanisme pour créer là bas, pour construire des logements et donc l'arrangement qu'il y avait eu avec cette association et cette scène par rapport à ce bâtiment, c'était que tant qu'il n'y avait pas le début des travaux, c'est à ce moment là qu'il est possible de demander à l'association de trouver une alternative. Donc au mois d'août 2025, la construction commencera et donc normalement, ils procéderont. Il faudra procéder à une libération des lieux, comme cela s'est fait déjà pour d'autres bâtiments. Alors là, il faudra trouver une autre solution. Mais on espère le concours encore de la région et de tous les services. Donc normalement ça devrait s'arrêter à la fin. Enfin, au début du mois d'août 2025. Et jusque là, nous allons gérer les choses pour pour qu'il y ait le moins de problèmes possibles par rapport à ça, par rapport à toutes les préoccupations que vous nous avez amenés. Madame.

Merci, Monsieur le bourgmestre. Madame, à vous la parole.

Juste préciser que je ne voulais pas parler parce que vous dites Nous sommes une commune humaine et moi je trouve ça extrêmement important. Donc, si je parle dans ce sens là, alors je me dis que j'habite un troisième étage et qu'en face de chez moi, au troisième étage, c'est absolument impensable les conditions dans lesquelles vivent ces personnes. Je pense que sur un espace qui normalement reprend deux lits, ils sont au moins cinq avec des petites casseroles, des vêtements qui pendent comme ci, comme ça. Donc moi je ne veux pas remettre en question le fait qu'il est important

d'être humain. Mais justement, on n'est pas humain quand on fait vivre les personnes dans ces conditions là. Donc pour moi, là, il y a deux poids, deux mesures. Donc ça, c'est une chose sur lequel je veux revenir. Donc, moi, je peux être tout à fait sensible à la situation des personnes, mais justement, si on est sensible à leur situation, ça veut dire qu'alors ils doivent se trouver dans des bâtiments où il y a toutes les possibilités d'hygiène. C'est une ancienne entreprise, des bureaux, donc à ce moment là, c'est évident qu'il n'y a pas enfin tout ce qu'il faut pour un nombre de personnes aussi importantes. Donc là voilà, moi je suis conscient de ça et je ne suis pas quelqu'un qui veut fermer les yeux et cracher sur des personnes qui sont des réfugiés qui arrivent. Ce n'est pas du tout le cas. Donc je pense que j'ai voulu être bien comprise à ce niveau là. Et donc c'est vrai que nous pouvons aussi être entre guillemets égoïste, si je pense que je peux dire ça ainsi, parce que des appartements où le précompte immobilier de 2 200 €, on peut quand même imaginer à ce moment là qu'on peut imaginer vivre dans un endroit qui va être un cadre simple mais correct, propre, etc. Je ne vais pas reprendre le sujet deux fois, mais donc il faut se dire que ce n'est pas possible pour nous, en tant qu'habitant, de voir des situations pareilles. Nous ne sommes pas responsables du fait qu'ils sont mal accueillis et qu'ils vivent dans des situations catastrophiques. Ça, je veux dire, c'est un autre sujet. C'est un débat sociétal que je ne vais pas aborder en long et en large avec vous. Que les choses soient claires et nettes. Donc on espère évidemment que les choses vont évoluer. Et je voulais savoir comment il était possible d'être tenu au courant de l'évolution du dossier de façon à ce que, évidemment, je puisse m'en référer à ces 55 personnes et pouvoir retourner vers eux pour leur dire Voilà, concrètement, qu'est ce que je vais pouvoir leur dire, quand est ce que j'aurai des informations précises? Merci.

Merci, madame. Monsieur le Bourgmestre.

Madame, merci pour les précisions. On faisait vraiment pas d'amalgame, c'était juste pour expliquer les choses. Parce que vous avez tout à fait raison. Nous aussi on a géré la situation parce qu'en fait, ce n'est pas une solution qui a été amenée par la commune. Ce n'est pas comme si nous avions logé les personnes. Là, c'est une occupation. On est dans un cadre bien particulier. La commune a simplement fait le nécessaire pour que ces personnes qui s'étaient installés dans ce bâtiment puissent bénéficier du minimum de confort, si on peut appeler ça un confort. Donc le nécessaire par rapport à cette idée pour qu'il n'y ait pas de problème avec le propriétaire. Et donc c'est clair que nous, nous ne sommes pas pour que des personnes vivent dans des conditions. D'ailleurs, le code bruxellois du logement ne le permet pas non plus. En ce qui concerne votre votre demande d'être tenu au courant, je crois que de visu, vous allez voir la situation s'améliorer. Mais vraiment, n'hésitez pas à m'envoyer un email, même si je. Puisque vous vous êtes venus ici, au Conseil, au conseil communal. Vous pouvez m'envoyer un mail et je vous tiendrai aussi au courant des évolutions puisque on va me faire tous des retours par rapport à la gestion de ce que vous avez dénoncé tout à fait légitimement. Et donc déjà vous allez constater, je pense, une différence et en même temps je vous donnerai les nouvelles.

Merci, Monsieur le Bourgmestre. Merci, Madame. Voilà donc, mes chers amis. Donc, nous allons donc entamer les questions d'actualité et j'aimerais juste vous informer que nous aurons deux suspension de séance de deux fois quinze minutes pour que chacun puisse éventuellement se reposer. Voilà, donc je pense que c'est légitime et c'est c'est important. Alors, euh, les questions d'actualité, c'est, euh, Je donne la parole à Monsieur Didier Mélisse. Il s'agit donc du dossier mauve et Chemin vert, Monsieur Didier Mélisse. Il n'y a pas de souci parce que désolé. Donc sur le document que j'ai, c'est Didier, mais voilà, je vous aime bien, c'est pour ça que je vous aime. Merci Didier.

Oui donc j'avais en effet lu un article qui parlait du retour de Good Move.

À Molenbeek, notamment le fait de mettre en place une immense promenade verte entre le cyber et le canal en passant par étang noir. Donc revenir rapidement en question puisque je pense que vous avez lu cette question. Donc vous voulez voir pourquoi la commune de Molenbeek continue t elle à soutenir, voire à appliquer les principes de Good Move que nos concitoyens refusent massivement alors que des mesures lourdes sont envisagées suppression des dizaines de places de stationnement, passage en sens unique, rétrécissement de voirie. Je voudrais savoir qui a validé ces scénarios pour Molenbeek? Est ce que le conseil communal en a t il été informé? Y a t il eu une décision politique formelle ou une concertation locale ouverte et transparente? Et surtout, est ce que le collège peut garantir?

Excusez moi, monsieur, Monsieur, dans la salle, s'il vous plaît, un peu de silence parce qu'on n'arrive pas à suivre l'intervention de Monsieur. Merci.

Oui, donc, et surtout, est ce que le collège peut garantir qu'aucune décision d'aménagement ne sera prise tant qu'un large, tant qu'une large concertation communale n'aura pas été organisée, incluant l'avis des commerçants, des automobilistes, des familles et des riverains qui sont évidemment les premiers concernés. Enfin, dans un contexte où l'insécurité, l'incivisme et le manque de propreté restent des priorités non résolues dans ces quartiers, est ce réellement sur ce type de projet idéologique que le collège veut concentrer ses moyens et ses priorités. Merci.

Merci Monsieur Iris. Madame Rice.

Euh. Merci Monsieur le Conseiller. Euh pour votre question d'actualité. Alors permettez moi de remettre les pendules.

À l'heure, car ce débat mérite clarté, cohérence et honnêteté intellectuelle. Le projet dont vous parlez, cette immense promenade verte évoquée dans la presse, n'est pas un projet good move et il est important de le dire clairement ce projet s'inscrit dans le contrat de rénovation urbaine six donc le service autour de Simonis, un programme initié dès 2019, bien avant l'adoption du plan régional de mobilité Good Move, qui n'a été approuvé qu'en 2020. Le six est un instrument régional d'aménagement urbain qui existe depuis des années, indépendamment de Good Move et qui vise à améliorer la qualité de vie dans les quartiers stratégiques par des réaménagements durables, participatifs et intégrés. Il est coordonné par Perspective Brussels et financé par la Région. Et surtout, j'insiste, ce projet a été validé en 2022 par ce Conseil communal sous la présidence précédente, majorité à laquelle votre parti siégeait activement. Ce n'est donc ni un projet caché, ni un projet imposé, mais bien un processus démocratique engagé il y a plusieurs années et auquel votre parti a également contribué. Deuxième point, la concertation. Elle a eu lieu, elle a été réelle et elle continue encore aujourd'hui ateliers citoyens, marches exploratoires, rencontres avec les associations, les écoles, les commerçants et une prochaine réunion publique est prévue le 21 mai pour le réaménagement de la place des Étangs Noirs. Ce n'est pas une démarche technocratique, c'est une co-construction avec les habitants. Le troisième point, les décisions concrètes. A ce jour, aucun sens unique n'a été validé, aucune suppression massive de places de stationnement n'a été décidée, aucun rétrécissement de voirie n'a été arrêté. Même la suppression du rond point aux étangs noirs reste hypothétique, en attente d'une validation technique par Bruxelles Mobilité et toutes mesures d'impact, notamment sur le stationnement, devra être compensé et validé par le collège. Enfin, venir opposer ces projets aux vraies priorités comme la sécurité ou la propreté, c'est faire de la politique de raccourcie. Nous travaillons sur tous les fronts parce que réaménager nos quartiers, sécuriser les trajets scolaires, créer plus de verdure, c'est aussi répondre aux attentes des familles, des enfants, des

commerçants et des riverains. En résumé, Monsieur le conseiller, non, ce n'est pas Good move. Oui, ce projet a été lancé avant Good Move. Oui, il a été validé par la majorité précédente. Oui, une concertation réelle est en cours. Et non, aucune décision finale ne sera prise sans validation politique. Nous avançons avec méthode, responsabilité et dans l'intérêt naturellement des habitants. Je vous remercie.

Merci, madame, Monsieur. Merci.

Ça aurait été commencé avant, mais manifestement la perception et la vision de ce projet correspond quand même clairement à la vision de Good Move. On est un peu dans la même logique. Ça veut dire quand même une volonté de réduire quand même le stationnement et de réduire un certain nombre de facilités pour la population. Bon, je prends note que il y a une concertation qui est faite, mais j'espère que réellement les besoins de la population seront pris en compte.

Merci. Allez y madame.

Il faut parfois.

Ne.

Pas s'arrêter à un titre accrocheur. Je vois que l'article de presse de la DH mentionnait Retour. Good move! Et alors, la question qui en découle, Monsieur Meurice, vous avez assimilé un titre erroné avec une étude qui est complètement erronée. Donc je comprends que vous avez peut être été induit en erreur. Et franchement, à la lecture de l'article de presse, j'ai retrouvé qu'on parlait de la participation citoyenne alors que vous m'interrogez sur une participation citoyenne effective alors qu'on retrouve déjà la réponse dans l'article. En plus de cela, j'ai compris que pour vendre aujourd'hui au niveau de la presse, il faut trouver des titres accrocheurs et parfois menteurs. Donc j'ai dit.

Merci, Madame. M.

Que le titre qui compte. Je pense qu'encore une fois, comme je l'ai dit, il y a aussi une question de vision et une question de priorités. Et donc voilà, je pense que comme je l'ai dit, il y a une similitude, en tout cas qui est assez interpellante, et c'est réellement que le bon sens et la concertation ne sera pas simplement une concertation de façade, comme on a pu le voir par exemple sur d'autres procès, mais que réellement, et les demandes de la population sont pris en compte.

Merci Monsieur le Maire. L'incident est clos. J'aimerais avant tout vous présenter Madame Muriel Motin qui était fonctionnaire communal et l'assistante, Madame la secrétaire communal, pour ce lourd fardeau. Voilà, je vous remercie. Euh, nous allons au. Euh. Donc à la question d'actualité suivante, de Monsieur Didier cette fois. Et là on parle de la neutralité de Monsieur. Donc je suis cité, je me cite, C'est assez particulier comme situation. Effectivement, Monsieur Didier Migaud, vous avez la parole.

Alors, avant de prendre la parole concernant effectivement cette question d'actualité, je vais remercier madame Hopkins d'être là. Mais je m'inquiète quand même que financièrement, ça a un impact sur les finances de la commune de faire travailler cette dame en dehors de ses heures lors des conseils communaux. Mais bon, après c'est vous qui choisissez et on en reparlera plus tard. Voilà, elle travaille bénévolement, ça m'étonnerait, mais bon voilà. Voilà, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs et Mesdames les membres du Collège, nous avons pris connaissance du fait que le président du Conseil communal a récemment lancé une pétition publique visant

directement un président de parti, Georges Louis Boucher, pour ne pas le citer. Cette initiative, s'il peut être légitime de la part d'un citoyen ou d'un conseiller communal, est totalement problématique lorsqu'elle émane d'une personne exerçant une fonction institutionnelle censée être neutre et impartiale. La nouvelle loi communale impose au président du Conseil communal un devoir de neutralité dans l'exercice de sa mission, a fortiori dans l'organisation des débats démocratiques. Dès lors, nous souhaitons poser les questions suivantes Le collège a t il été informé en amont de cette initiative? Le Collège considère t il qu'il y a eu un manquement au devoir de neutralité attaché à la fonction du président du conseil communal? Envisagez vous de saisir la tutelle régionale ou de demander des éclaircissements officiels? Le Collège soutient il que le président peut, en tant que tel, s'exprimer politiquement de cette manière sans que cela n'ait de conséquences? Je vous remercie.

Merci, Monsieur Didier Mélisse. Monsieur le Bourgmestre.

Monsieur le Conseiller, merci beaucoup pour votre question. Je pense qu'il est clair que Mr. Mr Reilly, qui est un acteur depuis très longtemps, un acteur politique, associatif, a plusieurs fonctions. C'est un entrepreneur, c'est un entrepreneur. Il a plusieurs dimensions en fait, notre président et il sait, il s'est adressé. En fait, il s'est prononcé non pas au nom du conseil communal, vous pensez bien. Mais bien sûr à titre personnel, pour les autres fonctions qu'il a et toutes les autres activités qu'il a. Et donc cela n'a rien à voir en fait avec le conseil communal. Et donc nous n'allons sûrement pas museler une personne. Un citoyen, c'est d'abord un citoyen, je pense, qui s'est adressé en premier lieu en tant que citoyen. Donc le reste des questions ne me semblent pas en fait pertinentes en ce qui concerne le conseil communal en tant que tel.

Merci Monsieur le Bourgmestre. Mr Melie.

Je suis bien d'accord qu'effectivement Monsieur Rallye et tout autres membres de ce conseil communal sont en droit de se prononcer, de parler publiquement. Mais ici, il se fait que la pétition est signée Président du conseil communal de Molenbeek, Hassan. Elle n'est pas signée Un citoyen, elle est passée, Elle n'est pas signée conseiller communal. Elle est signée purement président du conseil communal de Molenbeek. Et c'est ça qui nous interpelle très fort. Merci.

Merci Mr Didier Meli. Nous allons au point suivant. Euh le point trois euh. C'est également une question d'actualité et c'est Mr Rachid Bensalah euh, qui a la parole et également pour une vague de haine contre Monsieur Rallye.

Monsieur le Président, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les membres du Collège, chers collègues, conseillers, chers citoyens, Vous savez, il y a des mots qui blessent et d'autres qui déclenchent. Il y a des prises de position qui apaisent et d'autres qui provoquent des déferlement de haine. Le 16 avril 2025, le président du Mouvement réformateur a tenu dans les médias des propos qui, pour beaucoup, ont été perçu comme stigmatisants à l'égard d'une communauté, celle belgo marocaine. Ces propos ont suscité dans notre commune une vive émotion, à juste titre, une blessure, un sentiment d'injustice chez de nombreux citoyens qui ne demandent qu'à vivre en paix, dans la dignité et le respect. En réponse, notre collègue, M. Le président du conseil communal, et je regrette que ce soit cela qui vous a interpellé le plus, le fait qu'il soit président du conseil communal, plutôt que les propos scandaleux de votre président de parti, a lancé une pétition citoyenne et je tiens à l'en remercier dans un esprit démocratique et serein. J'imagine que vous l'avez signé également cette pétition? En tous les cas, je l'espère. Mais ce geste a déclenché à son encontre une vague de messages haineux d'insultes et de menaces, comme l'a

révélé publiquement un article de BX. Cela aussi, ça interpelle. Malheureusement, ça ne vous a pas interpellé et cela aussi, et ça, je le prouve, je trouve ça dommageable. Nous ne pouvons pas faire comme si cela était banal. Nous ne pouvons pas, au nom de la prudence, laisser s'installer l'idée qu'un élu peut être menacé pour avoir porté une parole de rassemblement et de justice. Ce que subit aujourd'hui notre collègue ne concerne pas que lui. Cela touche l'essence même du débat démocratique. Cela touche la sécurité des élus et cela touche à l'image que nous donnons de Molenbeek, une commune où la haine ne doit jamais avoir le dernier mot. C'est pourquoi je vous adresse aujourd'hui cette question d'actualité fondée sur des faits récents, publics et incontestables. Ce que j'aurais aimé, c'est que cela déclenche un émoi dans tous les partis politiques confondus, ce qui n'est absolument pas le cas. Nous ne jugeons pas sur la forme, mais sur le fond. Le collègue Le collègue communal reconnaît il a suscité. Je termine ma question.

Le problème, c'est que Mr Rachid Bensalah, apparemment il y a eu un problème technique et les conseils n'ont pas eu. Votre question d'actualité? Elle n'est pas à l'ordre.

Je veux terminer ma. La question a été déposée. La question a été déposée, a été envoyée au secrétaire communal dans le. Oui, mais ça, c'est pas de ma faute. Je suis désolé. Elle a été envoyée.

Bon, on pourrait éventuellement. vérifier ce que la loi dit là dessus?

Alors moi, je suis très clair. J'ai envoyé en temps et en heure la question et je vous ai mis en copie et j'ai mis, j'ai mis en destinataire direct, je vous ai en copie, monsieur. Donc je suis désolé, moi j'ai fait mon boulot, je l'ai fait correctement, mais je.

Voudrais remporter la distinction. Le Président.

Oui, mais. Non, Non. Donc.

Oui. Donc voilà, Monsieur Rachid Bensalah, vous pensez bien que c'est un point qui est essentiel. Pour ma part, effectivement, je voulais aussi m'exprimer parce que mon nom a été cité à maintes reprises ce soir, mais malheureusement, je ne pourrais pas moi même me défendre parce que bon, la loi est là.

De toutes les manières.

Je le ferai une prochaine fois.

Je tiens à avoir une précision, madame la secrétaire. Est ce que mon interpellation a bien été intégrée dans les points au moins? Oui, l'interpellation.

Oui, l'interpellation, Oui, oui. Donc vous aurez l'occasion. Voilà, donc vous aurez l'occasion de vous exprimer pendant l'interpellation et dommage pour moi de ne pas pouvoir prendre la parole et me défendre par rapport à effectivement cette polémique autour de ma personne. Merci à vous. Nous allons vers le point suivant et là encore une fois, c'est vraiment l'homme du match et malgré moi, le nom qui revient de droit c'est par rapport à une célébration de mariage et c'est Monsieur Didier Mélisse qui a la parole.

Merci Monsieur le Président. C'est pas moi qui tend le bâton pour me faire frapper. Monsieur le Bourgmestre, ce mardi 22 avril 1 conseiller communal a publié sur les réseaux sociaux des photos de deux mariages qu'il a célébrés dans notre commune.

Il y apparaît portant l'écharpe d'échevin alors qu'il est conseiller communal. Nous savons que la loi permet au bourgmestre de désigner un conseiller pour remplacer un officier de l'état civil en cas d'empêchement, conformément à l'article 65 du Code civil. En revanche, cette délégation ne donne pas droit au port des insignes d'une fonction qu'on n'occupe pas. Oui, il est juste de rappeler que l'écharpe n'est pas un simple accessoire. Elle incarne une fonction précise et reconnue. Son port induit doit être évité. Par ailleurs, un couple citoyen s'est vu récemment refuser la possibilité de faire célébrer leur mariage par une conseillère communale de leur choix. Le courrier qu'ils ont reçu est clair la commune ne peut pas anticiper l'empêchement d'un officier de l'état civil et seules les personnes désignées dans l'ordre prévu peuvent assurer cette fonction. Dès lors, il devient indispensable que la commune adopte un règlement clair, transparent et équitable encadrant les célébrations de mariage. Un tel cadre garantirait que tous les citoyens soient traités de manière égale dans le respect des textes, car sans règles stables et accessibles à tous, on glisse vers une logique à la carte où certains peuvent faire appel à un proche, un élu, quand d'autres se voient opposer un refus. Et cela, ça s'appelle du clientélisme. Monsieur le bourgmestre, pouvez vous me confirmer que dans le cas évoqué, toutes les conditions légales étaient réunies empêchement effectif, désignation formelle, ordre, etc. Et surtout, êtes vous prêt à faire adopter un règlement de procédure clair pour encadrer équitablement la désignation des célébrants, le respect des fonctions, l'égalité devant le service public et la lutte contre toute forme de favoritisme ne sont pas des détails. Ce sont les fondements de la confiance démocratique. Merci.

Merci, Monsieur le ministre, Monsieur le bourgmestre.

Merci, Monsieur le conseiller, pour votre question. En fait, le cadre existe déjà puisqu'il est dans la loi que vous avez citée, où en fait il est prévu que ce soit l'officier de l'état civil, qu'il soit échevin ou bourgmestre. Dans ce cas ci, c'est la bourgmestre. J'ai la délégation puisque je suis bourgmestre, faisant fonction en cas d'empêchement de la part de tous les échevins. Alors, à ce moment là, les conseillers peuvent être appelés selon l'ordre administratif. Je dois reconnaître que d'ailleurs, c'est dans c'est dans le livre que l'on assigne aux présences M. M. Reilly en fait le premier. Et donc, euh, j'ai eu erronément considéré qu'il était en fait le premier sur la liste des conseillers. Or il n'est pas dans la préséance. Donc normalement on doit respecter l'ordre de préséance. Et pour arriver à n'importe lequel des conseillers, il faut que tous ceux qui soient avant soient empêchés. Et ce n'est qu'à cette condition que le conseiller en tant que tel pourra. Officier donc, mais a culpa pour cette confusion qui a été faite, qui est du au fait du livre, on est un petit peu dans dans le cas d'empêchement. Après avoir discuté après tous mes collègues et avoir demandé s'il pouvait me remplacer. Mais on était presque tous occupés, on était tous occupés et la plupart dans une réunion très importante pour nos travaux budgétaires. En ce qui concerne l'écharpe que vous citez, effectivement c'est une écharpe. Elle est en fait disponible Sur le site pour éviter qu'il y ait des problèmes puisque normalement la personne qui officie les mariages c'est l'officier de l'état civil et que l'officier de l'état civil est généralement un Echevin ou la bourgmestre vient avec sa propre écharpe aux trois couleurs nationales. Étant donné que on peut considérer en fait que l'officier de l'état civil. Il est vrai que c'est tout à fait vrai ce que vous dites que c'est une écharpe, une écharpe et normalement le conseiller doit venir avec son écharpe de conseiller. Mais en même temps, il y a un peu. Il y a aussi une jurisprudence qui fait qu'il y a une tolérance par rapport à ça, parce que il faut reconnaître en fait l'officier de l'état civil, il n'est pas, il n'est même pas obligatoire de mettre une écharpe, on peut ne pas mettre l'écharpe, mais ici, dans le. Dans ce cas ci, Monsieur Reilly, en fait, avait reçu, avait accepté d'officier ce mariage là, étant donné qu'il a été sur place et que, en fait, l'employé a remis l'écharpe qui est habituellement remis à tout officier de l'état civil. Il l'a mise et ce peut être, on va dire, une une faute en tant que tel, mais je ne pense pas que ce soit très très grave.

Effectivement, nous allons respecter le cadre. Il n'y a pas besoin d'un accord supplémentaire par rapport à l'organisation des mariages. Le cadre légal est suffisant par rapport à cela et nous veillerons à ce qu'il soit respecté.

Merci, Monsieur le bourgmestre. Monsieur Didier Mélisse.

Merci, Monsieur le Bourgmestre, pour cette réponse très complète. Et effectivement, je vais faire semblant de la croire et de croire que tout le monde était occupé. Voilà, je ne doute pas de votre parole, mais voilà, j'espère que la prochaine fois ça ne se passera pas et que ce sera équitable pour tout le monde avec le même traitement et que Monsieur Rallye pourrait peut être au moins enlever les photos avec son écharpe sur Facebook pour montrer qu'effectivement il y avait une faute et qu'on la corrige avant de permettre encore une fois de donner le bâton aux autres pour se taper, se faire taper dessus. Merci.

Oui merci Mr Didier Méli euh j'ai été cité à maintes reprises. Je vais tout de même, en tant que conseiller communal, seulement répondre à cette situation très brève. Je trouve personnellement que le plus important, c'est d'être au service du citoyen. Et je tiens à préciser que les conditions dans lesquelles nous étions, il n'y avait aucun choix que de proposer à une personne qui était, euh, je dirais, disponible à le faire. Donc ce que je trouve vraiment regrettable, c'est qu'à chaque fois que lorsqu'il y a. Nous présentons ici des raisons, il y a toujours eu une méfiance. C'est dommage, mais en tout cas, nous estimons que nous avons été au service de la citoyenneté et ce que nous avons fait. Merci. Ok, alors euh.

J'ai toujours gardé. Conseiller, C'est moi qui ai le dernier mot.

J'étais OK, allez y, mais on en reparlera un autre moment. Mais j'étais aussi conseiller. Moi j'ai réagis en tant que conseiller, en tant que président. Mais allez y tout de même.

Alors Monsieur Rallye, j'entends bien, mais simplement il y a des erreurs. Alors après, il y a des erreurs. Le port d'une écharpe d'échevin qui ne devrait pas l'être lorsque précédemment vous signez au nom du président du conseil communal. Ce sont des erreurs qu'on relève, tout simplement. Et c'est pour ça qu'effectivement il y a une question d'actualité. Ces erreurs ne seraient pas là, On ne viendrait pas effectivement mettre en doute quoi que ce soit. Merci.

Merci, messieurs. Nous allons revenir vers le point. Nous avons vérifié avec Madame la secrétaire communal et effectivement, nous allons.

Reprendre.

La question d'actualité de M. Bensalah. Donc voilà. Pardon.

Donc je je me suis renseigné. Aucune des questions d'actualité ne vous ont été envoyées. Évidemment, vous êtes au courant des vôtres. C'est pour ça que vous n'êtes pas au courant de celles de Monsieur Bensalah. Elles ne. Elles ne sont pas mises dans les questions d'actualité, simplement. Donc, Monsieur Bensalah, à tort, a été arrêté dans son élan. Voilà.

Voilà. Merci. Euh. Démocratiquement parlant, on s'excuse. Monsieur Rachid Bensalah, vous avez la parole. Vous pouvez reprendre à zéro. Merci.

Je vous remercie, Madame la secrétaire, ainsi que le staff et l'équipe d'administration qui me permettent de pouvoir poser ma question. Donc voilà, je vais devoir

recommencer. donc, Monsieur le Président. Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les membres du Collège, mes chers collègues, ainsi que les citoyens qui sont ici au Conseil et ceux qui nous regardent. Vous savez, il y a des mots qui blessent et d'autres qui déclenchent. Il y a des prises de position qui apaisent et d'autres qui provoquent des déferlantes. Déferlement de haine. Le 16 avril 2025, le président du Mouvement réformateur a tenu des propos dans les médias que beaucoup ont perçu comme stigmatisants à l'égard de la communauté marocaine belgo marocaine. Ces propos ont suscité dans notre commune une vive émotion, une blessure, un sentiment d'injustice chez de nombreux citoyens qui ne demandent qu'à vivre en paix, dans la dignité et le respect. En réponse, notre collègue M. Hassan Ali, président du conseil communal, a lancé une pétition citoyenne dans un esprit démocratique et serein, et je tiens à l'en remercier. Dans ce geste déclenche. Mais ce geste a déclenché à son encontre une vague de messages haineux, d'insultes et de menaces, comme l'a révélé publiquement un article de BX. Nous ne pouvons pas faire comme si cela était banal. Nous ne pouvons pas, au nom de la prudence, laisser s'installer l'idée qu'un élu peut être menacé pour avoir porté une parole de rassemblement et de justice. Ce que subit aujourd'hui notre collègue ne concerne pas que lui. Cela touche à l'essence même du débat démocratique. Cela touche à la sécurité des élus et cela touche à l'image que nous donnons de Molenbeek, une commune où la haine ne doit jamais avoir le dernier mot. C'est pourquoi je vous adresse aujourd'hui cette question d'actualité, fondée sur des faits récents et incontestables. Alors ma première question, c'est le Collège communal, reconnaît-il le trouble suscité par les propos tenus le 16 avril par le président du Mouvement réformateur et l'émoi légitime qu'ils ont provoqué dans notre commune. La deuxième question le Collège envisage-t-il de publier une déclaration réaffirmant les valeurs fondamentales de notre commune respect, égalité, non stigmatisation? Ensuite, le collège est-il prêt à exprimer publiquement son soutien, son soutien à notre collègue Hassan Ali et à condamner avec clarté les attaques dont il est victime? J'espère que tous les groupes ici présents, y compris le Mouvement réformateur local, va également condamner ce type de propos, envisage-t-il de rappeler dans une communication officielle, que les élus locaux doivent pouvoir s'exprimer sans craindre l'intimidation ou la représailles? La gravité de la situation impose une parole forte. Ce conseil doit être à la hauteur. Nous pourrions alimenter, nous pourrions alimenter des tensions. Mais pour réaffirmer une chose simple et essentielle nous sommes unis quand il s'agit de défendre la démocratie, la dignité et la sécurité de ceux qui s'engagent pour les autres. Je vous remercie.

Merci. Monsieur Rachid Bensalah. Oui, Monsieur le bourgmestre.

Monsieur le Conseiller, merci pour votre interpellation qui nous permet de répondre de manière beaucoup plus large. Euh. En ce qui concerne les priorités de notre commune, puisque notre commune, en tout cas eu, s'insurge contre tout discours de haine, quels qu'en soient les auteurs d'ailleurs ou les cibles. Et nous nous condamnons fermement tout propos haineux visant une communauté en particulier et toute communauté vivant et mettant en danger, en vivant à Molenbeek et mettant en danger la cohésion et la cohésion sociale au sein de notre commune, ainsi que mettant en danger tous les efforts que l'on mène pour la diversité culturelle. Pour l'intégration. C'est un mot qui est peut-être un peu bateau, mais en tout cas, vous voyez ce que nous voulons dire. Et donc à cet égard, il est bien, bien évident que nous sommes préoccupés par les discours qui se font de plus en plus visibles dans les médias, que cela vienne de la part de personnes qui ne sont pas des politiques, mais en particulier quand cela vient de personnes qui ont des responsabilités politiques, qui ont un rôle central, notamment dans les négociations et dans la formation du gouvernement, qui sont même dans un des partis qui ont mené en fait à la formation du gouvernement. Je pense qu'il y a un devoir de charité à tout égard, et en particulier concernant la cohésion sociale. Notre collège est préoccupé par rapport à cela. Vous le savez

aussi que nous sommes en train de travailler sur toute une série de textes, en particulier un texte qui ou une motion qui, qui, qui a, qui a trait à ce qui fait en sorte d'inscrire notre commune comme commune antifasciste. Je pense que c'est un texte fort qui va naître de notre majorité pour réaffirmer toutes les valeurs auxquelles on croit et eu. Nous prendrons les mesures, nous prendrons les mesures pour continuer à travailler dans le cadre de la diversité et dans le cadre de la promotion de toutes ces valeurs humanistes et tout à fait positives dans laquelle nous sommes inscrits depuis plusieurs années. Et nous demandons à tous les niveaux de pouvoir, à toutes les personnes qui ont. Surtout les personnes qui ont une responsabilité de faire, de faire preuve de responsabilité et d'exemplarité, d'exemplarité, d'exemplarité par rapport à leur fonction. Voilà.

Merci Monsieur le bourgmestre. Je vais. J'ai été également cité plusieurs fois. Je vais prendre une minute ou deux par rapport à cette situation parce que, avant tout, j'aimerais remercier les près de 8000 personnes qui ont signé cette pétition qui est en ligne depuis une semaine seulement. Et comme vous l'avez dit, Monsieur Rachid Bensalah, ce n'est pas sans risque et c'est la raison pour laquelle je les remercie et je les encourage à signer toute pétition qui vient défendre l'être humain et le vivre ensemble. Alors effectivement, j'ai été menacé à maintes reprises par mail, eu ces informations. formations EU ont été transmises aux instances compétentes. Mais cela ne va pas m'arrêter. Ne me museler pour continuer à défendre l'intérêt des Molenbeekois et défendre le droit humain le plus absolu. Alors j'aimerais juste rappeler que Molenbeek est historiquement une terre d'accueil. Aujourd'hui, nous comptons, je pense, plus ou moins 50 % de sa population qui est d'origine marocaine. Mais nous comptons aussi plus de 180 nationalités différentes. C'est extraordinaire. Nous vivons ensemble, franchement comme il le faut. Je suis heureux d'être Molenbeekois. Heureux d'être à Molenbeek et nous pouvons être fiers de dire que notre vivre ensemble fonctionne. Chacun avec sa religion, sa culture et nous le faisons bien maintenant. Bien entendu, nous avons tous des problèmes, comme dans n'importe quelle ville, comme dans n'importe quelle commune. Et les problèmes que nous avons ici à Molenbeek, nous le connaissons. Ce sont souvent des problèmes liés à l'économique, au financier. Voilà. Ceci dit, je ne vais pas m'attarder plus là dessus. Je veux tout simplement, encore une fois, demander aux personnes qui ont des responsabilités importantes au sein de notre pays et pour ne pas le nommer, Monsieur Jean Louis Boucher qui a fait des déclarations. Ce n'est pas la première, ce n'est pas la première malheureusement. Euh il y a eu plusieurs dérives et c'était la goutte qui a débordé le verre pour que je puisse personnellement réagir, probablement avec beaucoup de cœur. Voilà donc j'ai dit Je vous remercie.

Je vous remercie, Monsieur le président. Je tiens à remercier le bourgmestre pour ces éclaircissements. Je ne doutais pas une fraction de seconde que vous alliez vous joindre à cet.

Homme.

À cette dénonciation. D'une certaine manière, je tiens également à remercier Monsieur le Président Ali pour sa démarche qui, je considère, est louable et nécessaire. Je tiens à rappeler ici que le Mouvement Réformateur ici présent au sein du Conseil communal, j'en connais la quasi majorité et je ne les ai jamais entendu dire un mot de travers par rapport à la diversité. Jamais. Je tiens à le mettre en avant. Je tiens aussi à mettre en avant le fait qu'à de nombreuses reprises, ils se sont insurgés contre leur président. Et là, sur le coup, je tiens à les remercier pour le fait que ces nombreuses reprises ont montré le fait qu'ils se sont démarqués par rapport à leur président. Et je tiens à leur dire aussi aujourd'hui que nous ne doutons pas que vous n'allez pas dans le sens de cette puce qui sautille et qui stigmatise de manière systématique tout ce qui ne lui

ressemble pas. D'où la raison pour laquelle je tiens à vous le dire et c'est pour ça que je n'ai aucun souci avec ça. Je suis persuadé et je suis persuadé qu'à un moment ou à un autre, vous allez vous démarquer en dénonçant les propos de votre président. Je ne sais pas quand ça va arriver, mais j'en suis persuadé. Donc je tiens à vous remercier d'avance.

Merci Monsieur Rachid Bensalah. Voilà donc les questions d'actualité sont clos. Nous allons entamer la troisième. Le troisième point, et pas des moindres, Un point très très important, c'est la modification du ou l'adaptation du règlement d'ordre intérieur du conseil communal. Donc il y aura des modifications. Je. Euh. Je donne la parole à Mr le Bourgmestre.

Merci Mr le Président. Donc euh. Cette réforme du. Du Roi, puisque cela fait. Cela faisait plus de douze ans que ce droit avait été établi et je pense que tout texte mérite d'abord une mise à jour, mais en particulier celui qui règle les interrogations ici au conseil communal. Et donc je tenais à remercier tous les chefs de groupe qui ont participé à l'élaboration de cette réforme de notre pays à un moment important qui, j'espère, va pouvoir aussi amener à des changements qui vont avoir un impact aussi sur la bonne tenue de nos conseils, de nos réunions du conseil communal et qui vont sûrement permettre également d'avoir des débats sereins, avec des déclarations ou des interventions qui, d'une part, seront techniques et qui seront mieux traitées et de l'autre côté, des réactions plus politiques qui seront, espérons le, plus sereine. Et donc, encore une fois, merci à tous les chefs de groupe pour le travail effectué.

Alors merci Monsieur le Bourgmestre, Monsieur De Block. Ah oui, excusez moi. Oui, je. Désolé. Désolé. Désolé. Monsieur Rachid Madoui.

Merci, Monsieur le Président. J'ai remarqué que vous oubliez souvent ce côté, donc vous oubliez souvent mais c'est pas grave, je vous pardonne, monsieur le Président. Donc nous avons assisté aux différentes réunions pour travailler sur le roi. Donc, à la dernière réunion, j'ai pris un engagement, Donc j'ai dit que je n'allais pas soutenir, mais je n'allais pas voter contre. Donc, pour mon groupe, on va s'abstenir. Moyennant donc les modifications parce que les modifications n'ont toujours pas été faites. Donc dans le boss qu'on a discuté et donc on va pas aussi introduire la plainte comme c'était prévu. Donc je respecte les engagements que j'ai pris envers Monsieur le bourgmestre en fonction et donc mon groupe va s'abstenir. Pour le roi, merci.

C'est Monsieur Rachid Madoui. Comment pourrais je vous oublier? Madame a dit.

Merci.

Donc effectivement, ça faisait des années qu'on parlait de changer le roi, donc il est enfin arrivé et c'est l'aboutissement de de plusieurs réunions avec la participation de tous les chefs de groupe. Euh. Et donc pour ça, on peut déjà en être fiers. Alors je voulais juste, euh, mettre en avant quelques changements positifs, donc euh, ce nouveau héraïsme, mais euh, mais plus de place donne plus de place aux citoyens et aux citoyennes. Donc le temps de parole lors des interpellations citoyennes sera augmenté pour les euh, les citoyens et sera probablement diminué aussi pour les euh, les membres du conseil communal. Et c'est peut être pas plus mal. Euh. Euh, les citoyens auront aussi l'occasion de demander des commissions, euh enfin des des euh pardon, des médiations. Oui, tout à fait, merci. Des médiations directement avec un échevin compétent dans un domaine. Et donc ça, c'est une nouveauté qui va aider les citoyens et les citoyennes à poser plus de questions, à participer plus euh, plus activement à la politique de la commune. On a pris aussi en compte le fait qu'il y ait une plus grande parité. Donc ça veut dire que lors de l'élection d'un prochain président

ou présidente, et bien le le suppléant sera du genre opposé. L'autre changement aussi en terme d'égalité de genre est que s'il y a une égalité dans un vote, la priorité sera faite au genre le moins représenté, ce qui est souvent les femmes. Ensuite, un point important aussi.

C'est.

D'avoir un conseil communal qui soit plus structuré et plus court, histoire de préserver la parole de tous et la concentration de tout le monde. Alors on va réduire évidemment le temps de parole pour faire en sorte que tout le monde puisse s'exprimer et ensuite aussi pour pouvoir permettre à des travailleurs et des travailleuses qui n'ont pas de jours de récupération Supplémentaires dans le privé, donc ils ont droit à un jour s'ils sont reconvoquer pour un conseil communal supplémentaire. C'est parfois une grande difficulté pour eux, pour ces travailleurs et travailleuses de se représenter au conseil communal. Une pensée a été faite aussi pour pour cette classe de travailleurs. Voilà, donc on va soutenir cette cette. Ce projet de modification de droit. Merci.

Merci, madame, a dit Monsieur Emery. J'ai bien prononcé.

Maintenant je m'appelle aimerait avec le et ouvert.

Monsieur aimerait.

Alors, concernant le droit de modification des rues du conseil communal, euh. On est 45 conseillers communaux. J'avais pris cet exemple pendant nos réunions, mais en fait, comme dans une famille, quand vous voulez prendre une décision pour une destination de vacances, c'est toujours compliqué parce que tout le monde donne des idées et c'est difficile à effectivement à contenter tout le monde. Mais quand on est 45 et chacun qui vient évidemment en étant dans un groupe politique, en étant indépendant et en étant opposition majorité, C'est compliqué. Vraiment, c'est compliqué de trouver un consensus et je suis certain, on aura pu discuter pendant des années, on trouvera jamais de consensus. Mais à un moment donné, tout le monde ne peut pas obtenir ce qu'il veut. A un moment donné, effectivement, il faut accepter certaines choses. Évidemment, chacun. Nous sommes entre nous, chacun. Nous sommes venus en tant que groupe politique, on a mis certaines choses en avant. Mais avant que je précise pour nous ce qui était le plus important qu'on a pu effectivement mettre sur la table, Je remercie déjà pour le processus, parce que il faut être quand même honnête, l'ancien législature, on nous a dit on va modifier les lois. Honnêtement, j'ai participé à cette réunion, on a discuté pendant 3 h. Au bout de 3 h, on nous a sorti un texte en disant Ah, on avait déjà discuté, on avait déjà préparé ça, regardez! Mais non, en fait non, c'était pas comme ça. Il fallait avoir un échange ici. Cette fois ci, on s'est assis, on a pris les différents textes et honnêtement, je ne sais pas combien de réunions on a fait, combien d'heures on a passé au dessus. Vraiment, merci pour ce processus et surtout aussi d'avoir écouté chacun des conseillers conseillères, autant dans la majorité que dans l'opposition. Effectivement, pour que ce soit un peu plus parfait, on aurait voulu d'avoir un peu plus de temps. Franchement, ça fait dix jours qu'on allait comme tout le monde, en cours dans tous les sens. Je crois qu'au temps pour vous, pour les validations auprès de la tutelle, pour nous qui nous sommes quand même des conseils communaux, c'est pas notre job. Donc ça veut dire qu'on se permet d'être dans ces réunions là à tous les soirs. C'était compliqué, on aurait voulu d'avoir un peu plus de temps et surtout ce soir, on aurait voulu aussi pouvoir voter un texte un tout petit peu quand même mieux rédigé, avec un peu moins de fautes, avec un langage inclusif qui est mieux adapté au texte parce qu'il y a encore des endroits où il en manque et. Mais effectivement, j'aurais voulu. Nous aurions voulu. Mais effectivement, ça ne va pas nous empêcher de pouvoir voter, mais nous comptons

évidemment sur vous pour pouvoir ces points là, de pouvoir les adapter avant de publier sur le site de la commune, autant en français qu'en néerlandais. Parce qu'avant c'était jamais publié en néerlandais. Effectivement, on entendait ça depuis plus de douze ans. Je me dépêche. Donc effectivement, pour nous, comme j'ai dit, on est arrivé avec le principal qui était le langage inclusif pour avoir une version néerlandaise, la parité du conseil communal. Effectivement, à partir de 2030 parce qu'on en a déjà maintenant un. Donc on a demandé aussi avoir plus de représentativité quand il y a un vote. Comme disait madame a dit tout à l'heure, quand il y a une égalité des votes. D'abord privilégier le genre, moins représenter que d'abord la personne la plus âgée. Et on a quand même tenu tête, j'ai envie de dire, parce que je sais que la majorité n'est pas obligée d'en faire des comptes rendus, mais on nous a garanti qu'il y aura. Donc je pense que c'est une bonne chose pour la transparence, effectivement, on nous a garanti aussi des retranscriptions en direct des conseils communaux et l'accessibilité de ces vidéos. J'attire votre attention que certaines communes sont déjà en train de les supprimer. Donc voilà pour la question de transparence, il y a quand même pas mal de choses et effectivement les questions orales seront dans l'ordre du jour. Et aussi il y a toute une série d'adaptations, comme par exemple dans la salle communale qui dit qu'il y aura une médiation pour les citoyens. Je trouve ça quand même quelque chose de bien. Effectivement, c'est pas le choix de la majorité, mais c'est une adaptation du texte et c'est quelque chose qu'on va de plus en plus loin. Et une dernière chose pour pouvoir garantir évidemment Le secret du vote. Il est interdit dorénavant de photographier ces votes ou de les filmer. Normalement, ça devait être le cas. Mais on entend souvent des histoires que pour prouver ces votes, il y avait des photos qui circulaient. Donc voilà, je pense que j'ai dit ce que j'ai à dire en remerciement pour ce travail d'avoir nous avoir permis de faire ce travail ensemble. Merci.

Merci Monsieur, ce Monsieur.

Monsieur le Président, je voudrais commencer par remercier effectivement le travail effectué par les chefs de groupe en concertation et surtout le travail effectué par Monsieur Dirk De Block qui a dû nous écouter et qui a dû entendre nos doléances, nos reproches, nos critiques et surtout les miennes certainement, mais dans le cadre d'une construction, puisque je demande à ce qu'un droit soit effectivement modifié tel qu'il a été modifié, je pense que dans toutes les lignes générales, on a accepté. Vous avez fait des concessions parce qu'il faut quand même remarquer si madame Lind nous dit que le temps citoyen a été augmenté, mais il était réduit à deux interpellations citoyennes et force est de constater que finalement, on ne pouvait pas les réduire à deux, mais on a dû les laisser à trois, donc on réduisait quand même le temps de parole des citoyens. On l'augmenter pas. Toujours est il qu'on a réduit drastiquement le temps de parole des conseillers dans le cadre des motions et des interpellations. On est passé à 2 h maximum pour permettre effectivement de finir ces conseils communaux à 1 h raisonnable. Et nous l'avons validé. Nous sommes. Nous allons en ce sens là, même si on préférerait plus. Mais voilà, on peut le comprendre aussi. Euh par contre, Monsieur De Block, moi je trouve que c'est vraiment précipité que de vouloir encore une fois le passer en force aujourd'hui avec autant d'erreurs de français, autant d'erreurs d'inclusivité. Dans ce dossier où il y a, il n'y a pas un paragraphe où l'inclusivité est totale et je pense qu'il faudrait faire appel à un service extérieur d'une ASBL qui peut vraiment relire ce texte pour que l'inclusivité soit tout à fait réalisée dans le texte. Les erreurs de français, entre autres l'article 42 où il y a une phrase qui veut rien dire, il y en a d'autres qui ont déjà été corrigées, mais quand on bouche un trou, on en ouvre un autre. Et donc voilà, nous on demande sa mise en application lors du prochain conseil communal et nous disposerons à ce moment là d'un texte finalisé parce que nous n'avons pas reçu ce texte dans les sept jours francs avant le conseil communal. Je parle bien d'un texte finalisé. Nous avons reçu un texte brut qu'il a fallu

retravailler et retravailler encore. Pas plus tard que début de semaine, nous nous sommes assis autour de la table en tant que conseiller pour faire encore des corrections. Donc on n'a pas eu un texte définitif sept jours francs. Nous demandons simplement de le reporter d'un mois. Il me semble qu'il n'y a pas de mouche qui a piqué et qu'on va gagner simplement un mois. Merci.

Merci, Monsieur.

Donc il y a le timing. Il n'y a pas eu. Deux équipes, mais des chefs de groupe. Hum. Dites donc, il y a. En. A. Quelques unes. Le tout. Pacing. Évaluation. Des effets automatisés évaluation overall hier homme. O.K. De qualité Van Dale That is the best of the Netherlands is this positive, that is the world. Of data. Votre tâche est. Immense, dit Auguste. Nous. N'avons aucune transparence, dit il. Et que nous avons beaucoup de documents. In agenda is the latest of the new. Paragraph interpreter. That the strokes. The open world homme that is in open world of Antwerp in Open minimaliste seize. Paragraphe deux Antwerp in the nota bene in. The public in the transparency is. That the technologies in. Je vais peut être changer en français, comme ça tout le monde peut comprendre. Hier, on a encore beaucoup parlé de la transparence. On comprend qu'il y a la difficulté technologique pour la commune, mais que ça coûte cher et on ne va pas vous pousser si on signe ça ce soir, que ça doit être comme ça d'ici. D'ici demain ou d'ici même le mois prochain. Mais on a eu aussi cette discussion en termes qu'est ce que ça veut dire la transparence? Si dans l'agenda il y a une explication qui fait référence à des annexes. Et ces annexes sont nécessaires pour comprendre le point d'agenda même. C'est quelque chose sur lequel beaucoup de citoyens ont fait des remarques. Est ce que maintenant, sur base de l'article cinq, paragraphe deux, ces annexes vont être publiées publiquement ou non? C'est ça la question. Merci.

Il y a eu un autre Olivier, mais. Il y a. Eu il y a eu Rachid Bensalah. Effectivement Mr Rachid.

Je tiens à remercier l'opposition comme majorité. Je tiens à remercier tous les chefs de groupe et à tous ceux qui ont participé à ces travaux. Alors oui, effectivement, c'est un exercice assez fastidieux. C'est un exercice qui n'est pas commun de manière systématique. Je pense que la dernière fois qu'on l'a changé, c'était il y a plus de douze ans. Il y a eu énormément de demandes, énormément de velléités à certains changements. Alors oui, effectivement, de temps en temps le changement pose problème. Mais il faut rappeler le caractère pour moi extrêmement important des nouveautés, à savoir la dimension genrée, la participation comme l'a souligné M. Lou, L'égalité. Et enfin, une nouveauté, c'est l'évaluation qu'on a mis en avant pour pouvoir déterminer les lacunes éventuelles que pourrait mener à ce à ce nouvel endroit. Notre objectif, effectivement, était la participation. D'où la raison pour laquelle nous nous sommes avancés pour veiller à faire en sorte que chacun d'entre vous ait connaissance de là où on va. D'où la raison pour laquelle il est nécessaire aujourd'hui de faire preuve de patience pour veiller à faire en sorte, dans un premier temps, de voter les nouveaux amendements, que je rappelle extrêmement importants, dans la mesure où ce sont des amendements avancés par la tutelle, concernant également les remarques. Soyons clairs, je suis entièrement d'accord avec vous. On va pouvoir améliorer le texte, que ce soit en français ou en néerlandais, mais le corps du texte et l'esprit du texte, je pense, est compris par toutes et par tous. D'où l'importance de pouvoir avancer. Et comme je l'ai rappelé, l'une des nouveautés aujourd'hui pour moi, c'est aussi l'aspect évolution de ce texte. Et nous nous sommes avancés sans aucune, on va dire, en toute clarté pour pouvoir vous annoncer et vous proposer cette évaluation dans un espace temps délimité, comme on l'a cité lors de la section réunie. Je tiens aussi vraiment à rappeler le caractère innovateur de ce texte pour une simple

raison c'est que, de manière assez claire, nous nous sommes avancés beaucoup plus. Nous nous sommes avancés bien plus loin que la quasi majorité des héros des 19 communes. Nous sommes à la pointe En votant ce texte. Nous, non seulement nous faisons preuve d'innovation, nous intégrons l'aspect genré, l'aspect égalité, l'aspect évolution. Et par dessus le marché, il faut, il faut le souligner, c'est qu'une grosse partie des demandes qui sont, qui ont été proposées par aujourd'hui dans ce texte, ce sont des demandes qui émanent de l'actuelle opposition, qui étaient dans la majorité à l'époque. Donc, on a vraiment entendu et on est même allé encore plus loin que les demandes citées il y a quelque temps. La raison pour laquelle je le dis, je le dis simplement je vous remercie. On va faire preuve de prudence et on va avancer dans le meilleur des cas, dans une évaluation qui nous permettra de pouvoir le parfaire et améliorer ce texte.

Merci.

C'est grâce à nous tous.

Merci Monsieur Rachid Bensalah, Monsieur Olivier Mahi.

Monsieur le Président, j'abonde dans le sens de mon chef de groupe du chef de groupe pour reporter le vote sur ce. Parce qu'en effet, pour tout ce qu'on a dit, mais également pour. Pour une raison toute simple, c'est qu'il faut avoir une certaine justesse par rapport aux textes de référence. On ne prend pas le bon texte de référence. Le texte de référence est le roi actuel qui est sur le site internet. Ici on fait des corrections sur une version officieuse. Donc ok, on a apporté des corrections par rapport à la version officieuse, mais pas la version officielle. Et donc il va falloir absolument, je pense, apporter des corrections sur un texte intégré avec la même nomenclature. Je pense que c'est ça qu'il faut le faire, qu'il faut faire pour avoir une continuité administrative et politique sur les modifications du Roi. Je pense que c'est nécessaire.

Merci monsieur. Mais, Monsieur.

Le Président, j'aimerais féliciter aussi toutes les personnes qui ont participé et contribué à la rédaction de ce document. Il a le mérite d'exister après douze ans. C'est un premier toilettage. Maintenant, il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. Comme l'ont soulevé plusieurs de mes collègues, le texte n'est pas du tout prêt. On a vraiment l'impression qu'il a été rédigé sur un coin de table. Avoir un petit peu de temps supplémentaire. Très sincèrement, même la pagination, la pagination n'y est pas. Quand je l'ai vu hier, je ne voulais pas faire cette remarque. Bon, voilà, avoir un petit peu de temps. Ne pas confondre vitesse et précipitation, ça a le mérite d'exister. Il y a un vrai travail qui a été réalisé. Il y a probablement un certain nombre de modifications qu'on a abordées, mais qu'on ne retrouve probablement qu'on ne retrouve pas dans le texte. Et donc se donner juste un peu plus de temps, et notamment pour le toiletter, parce que là, comme ça il est, il est complètement indigeste et est illisible. Je vous remercie.

Merci, monsieur. Euh. Madame Garcia Fernandez.

Monsieur le Président. Alors moi, je vais abonder dans le sens de ce qui a déjà été dit en termes d'évolution par rapport au précédent. Je salue le travail surtout des chefs de groupe et en particulier de M. Eric De Block. J'ai assisté hier à la section réunie et je dois dire que sa posture était vraiment la posture de quelqu'un d'extrêmement constructif. Et je suis d'autant plus attristé de ne pas pouvoir voter ce soir ce texte. Parce que qu'est ce qu'on nous demande ici? On nous demande de voter un texte que nous avons reçu ce texte et dont le boss. Alors on nous demande pas de voter sur des

intentions ou sur une confiance qu'on pourrait pas vous faire ou pas. On nous demande de voter sur un texte, sur un point qui est dans le texte, et ce texte en l'état ne correspond pas à ce que nous avons discuté hier. Je crois que ma collègue, Il me l'a dit aussi. Il y a des articles qui ne sont pas dedans. Je n'ai pas vu non plus l'évaluation dont parlait mon collègue Monsieur Bensalah. Et donc pour toutes ces raisons, et vraiment ça m'attriste, mon groupe s'abstiendra.

Merci. Madame Garcia Fernandez eu la parole, Monsieur le Bourgmestre.

Merci. Monsieur De Block n'est pas seulement une cheville ouvrière de notre majorité comme l'est aussi Rachid Bensalah, et je tiens particulièrement à la remercier pour tout le travail qu'ils ont effectué, même en amont, et pour préparer les différents des différentes rencontres avec les autres chefs de groupe. Il est aussi galant puisqu'il me laisse et me laisse m'exprimer sur sur une sur un élément qu'il a travaillé de façon intensive. Il est vrai qu'il y a une proposition, en tout cas une version du règlement d'ordre intérieur qui est dans le boss, et nous vous proposons des amendements sur le texte que vous avez dans le boss. Et ça se fait de façon tout à fait classique. Les amendements sont conformes à toutes les demandes qui ont été exprimées hier. Il est normal que. Ils ne pouvaient pas être mis. Ces amendements ne pouvaient pas être mis hier ou aujourd'hui, puisque ce n'est que hier que nous avons eu notre dernière réunion de préparation de d'amendements de ce règlement d'ordre intérieur. Donc, nous, nous vous proposons en fait de voter d'abord sur les amendements qui sont des amendements qui ont été apportés pour la plupart par les chefs de groupe d'opposition. En vérité, dans le cadre de ce processus et de cette négociation et de cette discussion très constructive, je tiens aussi à le souligner en remerciant aussi les chefs de groupe de l'opposition une fois que une fois que les amendements auront été votés, s'ils sont acceptés à ce moment là, nous nous voterons sur le texte complet, tel qu'amendé, tel qu'amendé. Et je voulais dire que, bien sûr, il aura toutes les qualités et tous les éléments nécessaires et suffisants pour être un règlement d'ordre intérieur applicable et qui sera appliqué dans le futur, mais simplement pour une vérification simplement d'ordre orthographique. Je ne pense pas qu'il faille remettre en cause le processus de vote. Donc je vous propose de faire de faire, en tout cas de voter sur les amendements. Bien sûr, maintenant, la parole est encore une fois aux chefs de groupe pour s'exprimer une dernière fois. Et puis je pense qu'à ce moment là, monsieur le Président, vous allez pouvoir proposer de faire les amendements. Et voilà, M.

Monsieur, je pense qu'il y avait une question précise.

Le micro de Monsieur De Block, s'il vous plaît.

Voilà, je voulais d'abord remercier vraiment tout le monde qui a participé à ce projet. Je pense que j'exagère pas que. En retraçant tous les changements que j'ai retrouvé dans les différents textes qui ont été mis en évidence, je pense pour tout le monde, pour faciliter le processus et voir ce que le changement, je pense qu'on dépasse loin mais vraiment très loin, sans adaptations, changements, corrections. Ici, les amendements sur table, c'est tous les amendements qui ont été discutés en section et réunis, et en plus, les amendements que vous avez proposés en section réunis. Évidemment, on ne peut pas avoir un texte complet parce que la règle, la règle, est qu'il y a un texte qui est envoyé sept jours francs avant, puis il y a des amendements à ceux ci, et puis on vote le texte amendé. C'est cela la fonction normale. C'est tout à fait ça. Donc je voudrais juste répondre à la question de madame Sagan dans Franz van the Transparency. 18 paragraphes de paragraphes vont de votre marge de practice du paragraphe sept. Open bar, marque personnelle caractérise ni la marque de luxe. Publicitaire de Nixon. Moltke Van der. Zen. Donc je laisse la parole à madame

Van pour expliquer pourquoi la commune faisait déjà appliquer déjà la publicité de tous les annexes et pourquoi on a dû arrêter avec cela.

Euh. Avant de. Me rendre le micro de.

La secrétaire communal.

Donc effectivement, par le passé, on laissait toutes les annexes, on les publiait sur le site internet et nous avons reçu plusieurs fois des plaintes d'organismes disant qu'effectivement il y avait la publicité des documents qui ne pouvaient pas l'être. De ce fait là, nous avons retiré les annexes lors de la publication. Elles se trouvent dans le bus à l'attention de tous les conseillers, mais par la suite, on ne les met plus systématiquement en annexe pour éviter ce genre de conflits et ce genre de remarques. J'ai un exemple ici concernant un bail commercial qui avait été adjoint, pour lequel nous avons effectivement reçu des remarques et j'en ai d'autres que je peux rechercher également.

Merci madame.

C'est pas l'intention qui manquait.

Mais.

C'est pas l'intention qui manquait. Et il y a vraiment l'intention. C'est pour ça qu'on l'a quand même remis dans la rue. Mais après l'appliquer et demander au personnel de trier pour chaque conseil en fait, et de le dire et de parcourir et d'enlever beaucoup, beaucoup, beaucoup d'annexes et de voir dans quelle annexe il y aurait un caractère personnel. C'est vraiment pratiquement très difficile. Je vois la commande qui dit impossible. Donc voilà, vous voyez que entre la pratique et la volonté, on va devoir trouver un équilibre.

Merci. Monsieur De débloquent. Monsieur Rachid Madoui.

Monsieur le ministre d'abord.

Après ça.

Tu veux prendre? Vas y. Merci, Monsieur le président. Je tiens quand même à rappeler ici, donc j'espère que la secrétaire communal pourra me voir si on est dans la légalité. Il s'agit ici d'une règle, d'une modification, d'un règlement d'ordre intérieur et non d'une motion qu'on dépose avec des amendements. Donc, normalement, le texte doit être introduit, débattu et pour être validé, doit être validé à la majorité des deux tiers. Donc, je ne sais pas, madame la secrétaire communal, qu'est ce que vous pouvez me dire? Merci. Ce n'est pas.

Au micro de madame Vandepüt, s'il vous plaît.

Je n'ai pas la majorité des deux tiers.

Voilà. Merci.

Monsieur le ministre, D'abord.

Merci.

Monsieur. Non, non, ce n'est pas ça ici. Techniquement, la petite lampe doit clignoter à ce moment là. Je dis la personne tout à l'heure, sans clignotant, pas chez vous. Tout simplement, monsieur Meyliss.

J'avais été effacé. Je comprends de temps en temps qu'on veuille m'effacer. Alors je voudrais quand même revenir sur un point, c'est que donc, vous demandez de voter des amendements. Nous ne sommes pas dans une motion, nous sommes dans un règlement d'ordre intérieur. Vous venez que des amendements. Mais, excusez moi, monsieur Le Bloc, avec tout le respect que je vous dois et le travail que vous avez fait, je le considère vraiment. Il y a des erreurs dans ces amendements. Il y a des erreurs de Français, il y a des il n'y a plus, il n'y a pas d'inclusivité partout. Et donc comment voulez vous qu'on accepte des amendements qui sont erronés, qui ne sont pas en français. Et puis qu'on valide aussi un texte qui n'est pas complet, qui n'est pas finalisé. Et de. Par ailleurs, on a encore discuté hier d'une évaluation dont M. Bensalah vient d'en parler tout à l'heure, d'une évaluation dans le temps et qu'on pourrait revoir, mais je ne le trouve pas dans les amendements non plus. Alors, vous allez peut être me corriger, je les ai pas vu, j'ai pas eu le temps parce que les amendements, on les a eus sur notre bureau. Et sachez quand même qu'on part de l'article deux. On passe par les articles dans l'ordre, puis on revient à l'article 65, on revient à l'article 41. Moi, je veux bien, mais je ne sais plus où je suis. À un moment, oui, après le 65, je repasse au 41. Alors voilà, nous demander de venir maintenant vous avez la bonne version, mais le secrétariat n'a peut être pas ou la personne qui a fait des photocopies n'a peut être pas pu les mettre dans l'ordre, je ne sais pas. Mais toujours est il que la numérotation, elle va dans tous les sens. Vous nous demandez de voter des amendements, il y a quand même dix pages, douze pages qu'on n'a pas eu le temps de lire à notre aise, avec des erreurs sur le peu de temps que j'y ai consacré. Et donc on vous demande simplement vous pourrez le mettre en exécution dès le prochain conseil, en premier point de conseil. Mais prenez le temps, s'il vous plaît, de le relire, de le corriger, de le présenter d'une manière complète et définitive et de le présenter à la tutelle ensuite, de manière définitive. Merci.

Merci, monsieur Mélisse. Euh. Alors c'est Monsieur Mais. Allez y!

Merci, Monsieur le Président. En effet, on amende. Le seul texte qu'on amende, c'est le texte officiellement voté dans ce conseil, on n'invente pas une version bêta, c'est juste pas possible, c'est juste pas possible. C'est à dire que vous présentez des amendements sur une version bêta, mais pas sur la version qui est applicable depuis plusieurs années. Et donc vous allez dire voilà, les amendements, ils sont de telle teneur, de tels volumes. Mais vous vous trompez totalement puisque la version sur laquelle on travaille n'est pas la version officielle mais la version bêta qui a été proposée dans le boss. Donc moi, si vous dites oui, alors on vote sur les amendements. Moi, du jour au lendemain, je veux la tutelle. Je dis Mais ils se sont complètement trompés du type d'amendement, puisqu'on ne parle pas de la version officielle. Ça, c'est la première chose. La deuxième chose, c'est que, comme le dit le conseiller, c'est qu'effectivement, enfin, je nuance, il ne faut pas les deux tiers des votes du conseil pour voter ce texte. Mais il pourrait y avoir certaines dispositions de ces textes qui requièrent deux tiers des votes du Conseil des conseillers parce qu'il a un impact important sur le fonctionnement du Conseil. Et ça, au jour d'aujourd'hui, vous ne savez pas quels sont ces éléments qui auraient un impact important sur la manière de Diriger les débats ici dans ce conseil. Donc moi, pour ces deux éléments là, vérifiez par votre service juridique si tous les amendements qui vous sont proposés ici sur base du texte officiel, ne requiert pas deux tiers des votes faites, Faites cet exercice là parce que vous allez, vous allez vous mettre face à une version votée qui n'est peut être pas la seule bonne solidifiée par par ce conseil. Voilà. Merci.

Merci, monsieur. Mais euh.

Je voulais juste revenir sur le point. Merci madame Van Rompuy pour les explications. Je pense que ça prouve quand même un peu le point fait par les membres de l'opposition. En effet, qu'on est dans la vitesse et que parfois on a besoin des éléments supplémentaires, que c'est bien qu'on les a, mais c'est quand même juste. Après, en termes de vos explications, je vous comprends. Je pense que comme commune mais vous me corriger en terme de GDPR je sais pas comment RGDP en français on a le droit d'utiliser des données quand c'est pour un intérêt public. Et ainsi j'imagine que c'est possible de répondre à ces organismes qui vont dire on n'apprécie pas que vous avez publié Death of Date. Je me pose la question devant un public public interest that I can. Après, je comprends que vous voulez éviter ça le plus que possible et que ça prend du temps pour trier. Mais de nouveau, si on veut vraiment prendre la transparence au plus net, on doit faire cet effort. Et de nouveau, c'est pas quelque chose qu'on va vous demander demain, ni d'ici un mois, mais je j'apprécierai en tout cas, et je pense que les citoyens apprécieront en tout cas cet effort fait. Parce que il y a quand même beaucoup des documents aussi qu'on retrouve dans le boss qui ne retiennent pas ces informations individuelles ou problématiques je dirais. On a par exemple aujourd'hui, quand on prend l'agenda, quand on parle l'école, je ne sais pas, numéro machin, il y a un annexe. Je pense que quand même, c'est possible de commencer avec ça. Voilà. Mais de nouveau, je pense qu'avec avec mon chef de groupe, avec M. On est d'accord que le texte est quand même un tel progrès. On est d'accord, on aimerait que voilà, on va vous soutenir là dedans, mais cette intention est vraiment important pour nous.

Merci donc. À Rachid Bensalah.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et je tiens à remercier toutes ces, Toutes ces préoccupations qui malheureusement pour certaines, n'ont pas été lors de nos différentes réunions communiqués. Néanmoins, je tiens à rassurer qu'il ne s'agit pas d'un document bêta. Il ne s'agit pas d'un document bêta. Il s'agit d'un corps de texte établi et proposé dès le départ du processus d'une telle manière à ce qu'on ait une information claire et que je rappelle par dessus le marché qui. Toutes ces toutes ces informations claires qui ont été émises dans ce document ont été validées par une précédente majorité où vous étiez en majorité. Donc la quasi majorité de ces textes là viennent du maire. Donc en principe, au contraire de les discuter, vous devriez les valider et on est encore parti plus loin pour pouvoir apporter une possibilité démocratique de pouvoir donner un peu plus de temps. Parce qu'à la base, dans certains, dans certains cas, vous proposiez 1 h. Nous on a entre guillemets augmenté le timing en donnant 2 h. Maintenant, en ce qui concerne les amendements, ils sont amendés sur la base du texte établi et qui vous a été proposé. Donc, il n'existe pas de document bêta. C'est une. Les amendements. Non, je suis désolé, Excusez moi. Un document bêta, un document bêta, ne se valide pas, ne se valide pas de manière assez claire. Donc vous avez une interprétation erronée à mon sens, et qui ne permet pas, entre guillemets, de pouvoir voter n'importe quel autre texte. Donc l'idée de base, c'est un. Au lieu de nous remercier, de veiller à faire en sorte de soutenir cette cette, ce. Ce nouveau règlement qui reprend la quasi majorité de vos doléances. Vous nous invectiver? C'est assez spécial. Néanmoins, je tiens à mettre en avant et je tiens à rassurer madame Segond, ça a été vérifié par nos services. Donc tout ce qui est RGPD, tout ce qui est vérification etc. Ça a été vérifié par nos services, donc vous inquiétez pas par rapport à ça, on a mis le paquet justement pour éviter d'avoir entre guillemets des personnes qui seraient susceptibles de pouvoir contester ou nous mettre dans une situation réglementaire en difficulté. D'où la raison pour laquelle je tiens vraiment à mettre en avant la volonté de vous rassurer.

Merci, Monsieur. Monsieur Rachid Bensalah. Monsieur.

Le Président, Je trouve vraiment le. Je trouve vraiment l'attitude de la majorité. Dommage, parce que vous voyez bien que du côté de l'opposition, on a eu on a une série de personnes qui sont extrêmement constructives et on aimerait finalement, au bout du processus, avoir une espèce d'unanimité et probablement pas tout le monde, mais une très, très grande majorité, et notamment des gens de l'opposition qui viendraient soutenir votre texte. On vous demande juste de déplacer les échéances, de le revoir, de toiletter un minimum aussi le texte qui n'est pas toujours très présentable, Avec tout le respect que j'ai pour toi, je sais que tu es parfait bilingue. Mais voilà, le français n'est pas n'est pas ta langue maternelle et donc le texte est très bon.

Ou on.

Repart sur une logique opposition majorité sur un texte fondateur. Parce que je parle tout de même le roi et le texte fondateur du conseil communal, c'est celui qu'on utilise tous les jours, tous les jours, qu'à chaque conseil, par rapport à nos propres idées et à la manière de réagir avec le conseil communal. Donc, je trouve vraiment dommage de faire un passage en force aujourd'hui, alors que finalement, d'ici quelques quelques semaines, on pourra avoir eu si peu une unanimité. La majorité des conseillers qui viennent se rejoindre à ce texte. Voilà, j'ai.

Dit.

Ok, merci monsieur, Nous allons passer au vote. Pour les amendements d'abord, s'il vous plaît. Oui, pour les techniciens, Euh, L'écran de vote, s'il vous plaît. Ok, merci. Voilà. Merci, donc. 46. Oui. Donc il y a 41 euh présents 26 Oui zéro pour Non. Abstentions quatorze. Non Voter.

Les amendements sont acceptés.

Voilà. Oui, voilà la machine. Voilà donc le euh. Donc il y a eu 41 votants et l'amendement est passé. Voilà. Merci.

On vote.

Alors merci encore de revenir vers l'écran de vote. Nous allons passer au vote du roi amendé. Très bien. Très bien. Aucun problème. Monsieur Didier Mélisse, D'abord.

Merci, Monsieur le Président. Mais effectivement, un de mes collègues a très bien dit qu'on aurait pu arriver à un vote. Peut être pas l'unanimité mais très grand, avec une très belle majorité, opposition et majorité ensemble. Et finalement vous, vous restez mordicus sur votre position. Je ne sais pas quelle mouche vous pique et te pique pour faire voter ce point en urgence, mais c'est une grosse mouche, ça c'est clair et ce n'est pas une insulte, mais parce qu'elle a dû te piquer à plusieurs reprises pour t'obliger à aller si vite. Je t'ai dit on pourrait appeler Speedy Gonzales. Donc aujourd'hui, nous nous abstiendrons. Et pour l'amendement qui n'est pas en relation avec effectivement une version bêta qui n'est pas finalisée, qui est ait une version finale. C'est une version bêta que nous travaillons depuis deux semaines ensemble et c'est court deux semaines, mais enfin bon, deux semaines ensemble et on demande simplement un report d'un mois. Je vous comprend pas mais bon, chacun son taf.

Merci Mr Méli Mr Olivier.

Mais oui, je maintiens que par le vote de ces amendements sur une base qui n'est pas la bonne, vous fragiliser le texte. Je vous préviens simplement, c'était un avertissement. Ce n'est pas contre le texte, mais vous fragiliser le texte. Il n'y a pas de suite administrative dans ce texte, ni politique. Vous ne l'avez pas compris. On vous fera peut être comprendre la prochaine fois.

Merci, monsieur. Monsieur.

Le Président Je partage la frustration de mes collègues. On aurait pu avoir un beau texte soutenu par une très, très large majorité.

Finalement, vous.

Vous enfoncez dans la précipitation. Vous êtes borné. On a vraiment le sentiment que les quatre premiers conseillers conseils communaux que vous avez présentés qualitativement avec une qualité extrêmement médiocre, vous poussent finalement à cette précipitation. De notre côté, bien sûr, on introduira les recours nécessaires lorsqu'on les jugera pertinents. Merci.

Merci, monsieur. Est ce que je peux demander l'écran de vote, s'il vous plaît, pour amender, s'il vous plaît? Voilà, chers collègues, les résultats c'est les présences. Toujours 41 personnes, 27 Oui. Zéro non. Abstentions quatorze. Voilà donc félicitations pour ce relais. Je donne la parole à Monsieur Mohamed Arabi. D'accord. Alors M. S.

Voilà. Mais on va encore une fois justifier Non seulement on a justifié par l'amendement, mais on justifie pour le texte amendé, qui est totalement dans une magistrale erreur administrative de votre part. Et donc effectivement, on pourra pas en rester là et on n'acceptera pas que ce texte passe et soit mis en application et encore moins soit mis en application ce soir. Merci.

Merci, Monsieur le ministre. Mais.

De l'autre côté, on va examiner le texte un peu plus profondément pour déterminer quels sont les éléments qui ont un impact significatif sur le règlement d'ordre intérieur qui requerrait deux tiers du vote des votes de ce conseil.

Merci. M. Chers collègues, nous allons faire une suspension de séance de quinze minutes. Merci.

Je. Et juste avant de.

Passer au point quatre, je donne la parole à Messieurs Milie.

Merci, Monsieur le Président. Alors voilà, on met un règlement d'ordre intérieur en application et dès la première, euh, suspension de séance d'un quart d'heure, on la déborde à 20 minutes et les conseillers n'arrivent pas. J'aimerais bien que si on le met, on le veut en application maintenant, puisque vous l'avez voulu, vous l'appliquez de manière rigide et ferme. Merci.

Merci, messieurs. Comme vous le savez, nous avons plusieurs mandats à l'ordre du jour et qui nécessitent la communication des noms des personnes qui vont siéger dans ces administrations. Nous avons pu prendre cinq minutes de plus pour que la secrétaire communal puisse noter les noms qui vont siéger dans ces dans ces

mandats. Voilà donc le point suivant concerne le renouvellement d'un représentant de plusieurs représentantes, donc la désignation des représentants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean à l'assemblée Assemblée générale des centres communautaires maritimes et nous avons pour ce mandat les administrateurs suivants, Madame la Secrétaire.

Nous avons Monsieur Janin. Madame Anne-Sophie. Monsieur Madame Attouchement. Oumar Diallo, Monsieur Lamouchi, Monsieur Bencheikh Mohamed. Il manque quelqu'un du M.

Nicolas Sarkozy.

Merci Madame la secrétaire. Et vu que nous avons voté un nouveau règlement d'ordre intérieur, nous allons passer un vote secret électronique. Euh, Madame la secrétaire, vous pouvez un petit peu expliquer le fonctionnement.

Donc, nous avons une fonctionnalité qui permet d'enlever en fait le tableau de. Avec les noms des conseillers, et qui nous permettra uniquement de voir la totalisation des votes pour contre ou abstentions. Simplement.

Je demande à la régie d'appliquer ce fonctionnement et je demanderai. Euh, par après, est ce que c'est ok? Monsieur? Oui. Alors je demande aux conseillers de prendre part au vote. Monsieur Ulysse, vous avez une intervention à faire? Oui, merci, Je vous en donne la parole.

Je voudrais juste qu'on m'explique comment ce type de vote est secret puisque nous votons tout sur un bouton que tout le monde voit. Je fais quoi? Je me mets comme ça? Ça n'a rien de secret du tout. Et en fait, ça ne permet pas le vote secret comme on l'entend puisque chacun va voter sous la pression de son voisin ou de son président ou autre.

On a voté. Oui, oui.

Oui.

Nous sommes membres de votre frère, moi, ma petite personne. Jusqu'à ce que je devienne extrêmement secret. Là, c'est pas.

Du.

Tout de prendre la.

Parole.

Monsieur Hibou.

Oui, merci. En fait, je rebondis un petit peu sur ce qu'il dit puisqu'on.

A voté euh.

Le nouvel héros, est ce qu'il ne rentre pas en application immédiatement?

Merci. Oui, tout à fait. Mais donc c'est pour ça que ce nouveau Erwin nous permet en tout cas d'utiliser cette fonctionnalité d'un vote électronique secret. Et donc c'est pour ça qu'on ouvre en tout cas eu le vote de cette manière.

Dans les.

Différents échanges qu'on avait eus par rapport.

À ça, justement.

Dans les différentes réunions que nous avons eues avec Monsieur le 12 h, Monsieur De Block, etc. On avait souligné justement le caractère.

Sacré.

Du dû.

Du vote confidentiel.

Justement, et je rejoins tout à fait.

Monsieur.

Milli, si je ne dis pas.

De bêtise dans ce qu'il dit, il n'y a rien de secret, là, on peut être là, chacun voit ce qu'on vote, donc je comprends pas.

Enfin.

Sauf si vous utilisez, sauf si vous utilisez monsieur votre main et que vous cachez votre vote.

Ma main n'est pas assez large malheureusement.

J'ai une petite main donc ça.

Va être compliqué pour moi.

Madame la Secrétaire.

C'était une.

Voix I. Monsieur De Block, vous avez la parole.

Je ne sais pas qui c'est.

Pas moi.

Ah, voilà. Donc, lors de l'une des dernières réunions, il y avait la possibilité d'avoir un vote électronique suggéré. Bon, on a maintenant une autre possibilité de ce genre d'appareil. On a vérifié auprès de la tutelle, il ne faut pas nécessairement des bulletins, donc il y a des autres. En fait, la tutelle, dit le droit ne doit en fait même pas spécifier les modalités de différents votes secrètes ou les différentes façons de vote secret. Par exemple, Anderlecht ne stipule pas du tout. Ce n'est pas nécessaire de le stipuler ici. On a choisi sur base d'une proposition du service technique. Donc c'est une possibilité. On va la tester. Voilà.

Monsieur Melo désolé, je n'ai pas vu que vous avez demandé la parole, vous. Je vous donne la parole.

Je sais que vous faites ça. Vous faites exprès, monsieur le Président, Mais c'est pas grave. Je. Simplement, je suis d'accord avec Monsieur Milli. Pourtant, j'ai soutenu quand même ces théories. Un vote secret, c'est un vote secret et je ne suis pas contre que qu'on puisse le faire effectivement de manière électronique. Donc aussi le système nous permette. Mais cette fois ci en fait, de toute façon, c'est une obligation du communal pour ces mandats là. Mais normalement avant c'était quasi. Enfin on connaît les noms et avant on votait simplement on est d'accord, on n'est pas d'accord parce que c'est quand même une discussion qu'on a entre nous. Mais effectivement, la question se pose dans le huis clos. Parce que si on continue à utiliser effectivement des votes électroniques de cette manière là, je pense qu'on devra trouver un système qui permette nos différents micros et le bois sur lequel on vote, un truc qui le cache légèrement. Donc je pense que les services techniques peuvent trouver ça. Pas sûrement. Comment je veux dire une usine, quelque chose de très coûteux à mon avis, mais il faut, il y a des systèmes comme ça qui existent. Je pense que ça peut être une des solutions. Mais moi, ce qui m'inquiète, c'est vraiment les votes en huis clos, mais pas le vote demain. Ok.

Merci, merci messieurs. On note en tout cas toutes les remarques qui ont été soulevées et donc je vais vous inviter à voter pour ce point. On a en tout cas un écrit de la tutelle qui nous donne l'autorisation d'utiliser ce fonctionnement là. Donc, je vais vous. On va continuer en tout cas le vote sur cette base et je vous invite à voter pour le point numéro quatre, qui concerne la désignation d'un ou de plusieurs représentants pour le Centre communautaire maritime.

Une fois qu'on a voté.

Le vote reste allumé.

Maintenant même.

Pas mal sur l'examen au dessus, je trouve que ça fonctionne très. Bien.

Donc je.

Viens là.

On va suivre personne par personne. Donc la première personne concernée, ces messieurs. Donc on vote et on vote pour monsieur que je n'ai.

Pas pour plaisir. Et comment vous dire?

Non, je.

Ne sais plus. On ne sait plus où on en est.

Monsieur Milice et personne par personne. Donc ne commençons par Monsieur, la première personne.

Il faut que je puisse.

Parler autrement.

Je sens qu'il y avait.

Un pouvoir visuel.

Je peux avoir les résultats s'il vous plaît? Donc.

C'est fait. 26.

26, huit.

Personnes ne peuvent pas voter quand ils ne sont pas à la place Désolé. De toute façon, je ne vois pas le rapport.

Je vous invite à voter pour une dernière fois pour Monsieur Kanye, s'il vous plaît.

Moralité.

C'est pas arrivé chez nous.

Face à de nouveaux jeunes. Allez! Allez, un peu de rythme.

Je clôture le vote. 29 Présents 27 Oui et 30 présents 28. Oui deux. Non. OK, aucune abstention, mais ce que j'en étudie. La deuxième personne c'est madame Aïcha a suffit.

De.

Ne pas regarder.

Et le juge dit.

Je clôture le vote. 31 Présents 29 Oui, 32. Présents 29 oui et deux non avec une seule abstention. Félicitations madame Aïcha à Sophie. Nous passons à la troisième personne. C'est madame Attouchement. Je clôture le vote 31 Présents 30 Oui et une seule abstention. Félicitations à madame Buchmann. Nous passons à la quatrième personne et c'est Omar Diallo.

Je ne sais pas. Pourquoi j'ai caché Omar Diallo? La question?

C'est 30 personnes ont préparé prépare 31 personne, on prépare vote 31 Oui et aucune abstentions, aucun vote contre. Mais félicitations Mr Diallo. Mr Mohamed Lamouchi. 31 personnes ont pris part au vote 30 oui et une seule abstention. Félicitation Monsieur Lamouchi.

Nicolas.

Nicole.

Nicole Mantois. Je vous invite à voter pour madame Nicole Mantois.

On a un avis là dessus.

Bon, on passe, on passe à autre chose. 34 personnes ont pris part au vote. 30. 23 Oui, dix personnes ont exprimé un vote négatif et une seule abstention. Félicitations à

madame Nicole Montois, dit ne, passant à la dernière personne. Ne passant à la dernière personne. Et c'est Monsieur Mohamed Benchicou. 36 personnes, 36 personnes ont pris part au vote. 22, huit, treize non et un seul vote. Non. Abstention? Non, non! Votez donc! Pardon, Je répète 36 personnes ont pris part au vote. 22 Oui, treize non. Et une seule personne n'a pas pris part au vote.

Il n'a pas voté.

N'a pas voté.

Non.

Il s'est inscrit.

Il s'est inscrit mais il n'a pas voté. Voilà donc nos clients, nos clôturens les mandats, le mandat relatif aux centres communautaires maritimes et nous passons au point cinq pour la désignation des représentants politiques à l'Assemblée générale et au conseil d'administration de Decroly. Et nous avons eu les personnes suivantes comme candidats. À cette administration, à ce conseil d'administration. Et c'est madame.

Catherine. Donc pas voter.

Ah oui, donc madame Moreau est d'office membre de droit dans cette assemblée et nous proposons madame Dostie. Et Monsieur? Et Monsieur Yassine, à qui? Et donc le. Je vous invite à voter d'abord pour madame Dostie. 32 personnes ont pris part au vote. 29 Oui, trois Non. Félicitations, madame Dostie. Nous passons à Monsieur Aki Yacine. 33 personnes, 35 personnes ont pris part au vote. 32 Oui, trois Non. Félicitations aux personnes désignées à cette assemblée de Decroly. Nous passons au point six relatif à la désignation des membres de l'assemblée générale de l'ASBL Molin. Pour la législature 2024 2030, et nous avons comme candidat. Madame Reiss. Donc, je vous invite à voter pour madame Reiss. 34 personnes ont pris part au vote, 32 oui et deux non. Félicitations, madame. La deuxième personne, c'est madame Marie des Linéaires.

Delphine Marie.

Si tu savais!

J'ai. Acquis il y a un an.

Monsieur Jed, vous demandez la parole.

Je voulais juste vous dire s'il vous plaît, si vous voulez bien préciser à chaque fois le représentant de chaque partie, parce que il y a des personnes que nous on ne connaît pas. C'est juste pour jouer, pour nous aider. Même si la secrétaire communal, elle le fait bien. Mais si vous. Ce serait bien aussi de préciser.

Prends note, monsieur, dit madame Marie de L'année. Elle représente le PTB 33 personnes en prépare, vote, 31 oui et deux non. Félicitations. Et la dernière personne pour cette assemblée, c'est madame Sagan. Donc Pour. Pour Ecolo-Groen, je vous invite à voter pour madame Sagan. 36 personnes. 36 personnes en prêt. 37 personnes ont pris part au vote. 28 Oui, neuf non. Philippe. Félicitations, madame Sagan.

Avec ça, allez! Voir la solidarité. Moi, je vote pour l'opposition.

Madame Reiss. Madame Reiss. Nous continuons les points. Nous avons plusieurs points à l'ordre du jour, donc, nous passons au point au point sept, l'épicerie sociale infra. Et là, nous avons comme représentant pour le PS Noëlla et La Croix et pour le PTB Wafa Shell. Donc, nous allons voter pour madame Noëlla.

Et la gauche? C'est quoi? La. Gauche?

32 personnes ont pris part au vote. 29 oui et deux non. Et une seule abstention. 33 personnes ont pris part au vote. 38 33 personnes ont pris part au vote, 30 oui, deux non et une seule abstention. Félicitations, Madame accouche, elle accouche. Alors nous passons à madame Wafa, celle du PTB. Je vous invite à voter pour elle. 35 personnes ont pris part au vote. 31 Vote favorable quatre Non. Et donc félicitations à madame Cécile.

Monsieur le Président.

Messieurs, Madame, vous avez la parole.

Merci, Monsieur le Président. Juste pour rappeler que c'est un accord politique. Donc il y a des membres de l'opposition et des membres de la majorité. Donc, nous.

On joue le jeu, on.

Vote oui pour tout le monde, par.

Principe. Mais bon.

Que tout le monde joue le jeu parce que tu vois, si maintenant ça arrive et que la majorité vote contre et qu'il y en a un qui n'est pas élu, qu'est ce qu'on fait dans ce cas là après? C'est tout. Voilà. Merci.

À vous.

Monsieur. Monsieur, Madame. Je pense que jusqu'à maintenant, tous les représentants qui ont été proposés par l'opposition sont passés. Euh, c'est de même aussi de la part de la majorité. C'est vrai qu'il y a eu des différences d'un ou deux votes de chaque côté, mais pas pour autant que les représentants de l'opposition sont écartés.

C'est pas.

Très grave.

Ne passons, ne passons au point, ne passons au point huit pour la désignation d'un représentant de u r Net. Et là c'est Monsieur Madame Dostie. En tant que échevine de l'informatique, je vous invite à voter pour Madame Dostie.

Je vous attends à la sortie.

J'ai pas été.

Vérifié.

35 personnes en prépare vote 33. Oui, un vote défavorable et une seule abstention.

J'ai noté dans les grandes lignes.

Messieurs, laissez moi, Laissez moi annoncer les résultats du vote, s'il vous plaît, si vous voulez prendre part, si vous voulez intervenir. Essayez de prendre la parole, s'il vous plaît. Pour le moment, je suis. Messieurs, Mr. Mr De Block, je suis en train d'annoncer les résultats. Mesdames, Mesdames les Conseillères, Messieurs les conseillers, laissez moi annoncer les résultats s'il vous plaît. Donc 35 personnes ont pris part au vote. 33 Oui, un seul vote défavorable et une seule abstention. Félicitations madame Dostie. Nous. Ne passons au point neuf la désignation d'un représentant de la commune de Molenbeek-Saint-Jean pour Iris asbl. Et nous avons encore madame Dostie en tant que je viens de l'informatique et M acquis en tant que représentant PS. Donc nous allons commencer par madame Dostie. 38, 38 personnes ont pris part au vote. 36 36 votes favorables, deux non et zéro abstentions. Félicitations à madame Dostie. Nous passons à Messieurs Acquis. Grâce à qui, Messieurs? À qui? Bientôt 38 personnes ont pris part au vote. 37, huit et un seul vote défavorables. Félicitations à Monsieur à qui nous passons au point dix la désignation d'un représentant de la commune de Molenbeek-Saint-Jean à l'intercommunale d'inhumation. Et c'est Monsieur Hamdaoui. 39 personnes ont pris part au vote. 36 Oui, trois non. Ne passons au point douze Désignation des point onze Désignation de représentants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean à l'assemblée de. Le holding communal en liquidation et ce Mr Houari Karim qui ne représentera dans cette intercommunale. 38 personnes ont pris part au vote. 36 Oui, un non et une seule abstention. Félicitations à Monsieur Houari. Ne passons pas au point. Douze Représentant donc la désignation des représentants de la commune de Molenbeek à l'ASBL Molina. Et là, nous avons trois personnes Mr. Mr ASD du parti PS et Mr Le Bouzidi du parti PTB. Nous commençons par Mr Jeannet. 39 personnes ont pris part au vote. 36 Oui trois non. Félicitations à Monsieur Jeannet. Nous passons à Monsieur Azad.

Merci. Merci.

39 personnes ont pris part au vote. 34 Oui, quatre noms et une seule abstention. Félicitations à Monsieur Azad. Nous passons à Monsieur Mohamed Bouzidi.

500.

38 personnes ont pris part au vote. 36 Oui, deux noms. Félicitations aux personnes désignées à Rome. Nous passons au point treize Attribution des mandats auprès du Centre d'entreprise de Molenbeek, de Molenbeek. Et donc là, nous avons. Madame Moreau. Mr. Mr Rachid.

C'est tout. C'est tout. C'est tout. C'est tout.

Voilà. Donc, nous votons pour madame Moreau.

Donc. Juste.

Nous avons. 35 personnes ont pris part au vote. 23 Oui douze. Non.

Non.

36 personnes. 37 personnes ont pris part au vote.

Je.

Je clôture le vote. 38 personnes ont pris part au vote. 26 Oui douze Non. Félicitations, madame Moreau. Ne passons à Monsieur Janet. Je clôture le vote. 36 personnes ont pris part au vote, 34 oui et deux non. Nous passons à la dernière personne. C'est Moustapha Idrissi, du parti PS. Et c'est tout.

Oui.

Je clôture le vote. 34 personnes ont pris part au vote. 29 Oui, cinq non. Ne passons au point quatorze. Et ça concerne la désignation des mandataires pour la Mission locale de Molenbeek. Nous avons pour cette ASBL. Les personnes suivantes, madame Moreau et d'Office, représentent en tous cas la commune dans cette asbl. Nous avons la deuxième personne, Monsieur, que jamais nous ne votons. Messieurs. Je clôture le vote et donc 38 personnes ont pris part au vote. 35 Oui, trois non. La deuxième, la troisième personne, c'est Luce Alvarez. Président du parti PS. Pardon? Je clôture le vote. 36 personnes ont pris part au vote. 27 oui, huit non et une seule abstention. Nous passons à Messieurs Ryan Taleb du parti PTB. Je clôture le vote. 36 personnes ont pris part au vote. 33 Oui trois non. La personne suivante, c'est madame Maria Vogel, du PTB. Je clôture le vote. 35 personnes ont pris part au vote, 32 oui et trois non. Ça, c'est moi. La personne suivante, c'est M. Zaoui. C'est de Molenbeek autrement.

Dit. Pour moi.